



L'ACTION DES ÉTATS-UNIS EN MÉDITERRANÉE

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Jean-Philippe CABANETTES
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de la
Méditerranée »**

**Directeur : Monsieur Jean-François DAGUZAN
Maître de recherche à la Fondation pour la Recherche Stratégique**

Avril 2002

L'action des Etats-Unis en Méditerranée

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LES PROBLEMES DE SECURITE EN MEDITERRANEE

Un espace complexe

Les problèmes de sécurité

Les crises du bassin méditerranéen

DEUXIÈME PARTIE: LES INTERETS STRATEGIQUES DES ETATS-UNIS

Une zone hautement stratégique

La VI^{ème} Flotte américaine

LES ETATS-UNIS ET LEURS PARTENAIRES EN MEDITERRANEE

Historique de la présence américaine

Les Etats-Unis, Israël et le Maghreb

Les Etats-Unis et le Dialogue méditerranéen de l'OTAN

INTRODUCTION

La présence américaine en mer Méditerranée est déjà ancienne. Cet engagement précoce des Etats-Unis est d'autant plus remarquable qu'ils sont une nation de création récente. Cette présence revêt plusieurs volets.

Le premier est militaire, et c'est la célèbre VI^{ème} Flotte qui en est l'instrument le plus visible. Mais cette présence est aussi politique et économique, et on aura l'occasion de constater que ces deux dimensions sont intimement liées.

Pourtant, et c'est paradoxal, cette présence forte ne reflète pas une ligne unique, clairement définie et s'appliquant également à tous les Etats de la région. En fait, il semble que la politique américaine s'inscrit dans un cadre géopolitique plus large. Ses objectifs doivent avant tout concilier des intérêts de nature différente.

Ces intérêts sont d'abord évidemment locaux, et visent par exemple à assurer la sécurité d'Israël. Mais ils sont également plus globaux, et ont notamment trait à la préservation des lignes de communication et à l'approvisionnement en pétrole.

Il est d'abord nécessaire de considérer à quel point les enjeux de sécurité sont importants en Méditerranée. C'est un espace complexe, qui voit passer un sixième du trafic maritime mondial et un tiers du trafic pétrolier mondial, mais qui est secoué par de nombreuses crises.

Sa complexité ainsi que sa géopolitique font que les intérêts stratégiques américains y sont multiples. Ils dépassent d'ailleurs souvent la dimension du théâtre proprement dit.

C'est la raison pour laquelle, sans développer une politique unique, les Etats-Unis ont tissé des liens divers en Méditerranée, bien souvent guidés en premier lieu par la préservation de leurs intérêts.

PREMIERE PARTIE : LES PROBLEMES DE SECURITE EN MÉDITERRANÉE

11. UN ESPACE COMPLEXE :

111. Un espace maritime :

1111. Une mer quasi-fermée :

Au sens strict, la mer Méditerranée est une mer quasi-fermée qui sépare l'Europe de l'Afrique. Elle débouche sur l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar, et sur la mer Rouge et l'océan Indien par le canal de Suez. Les détroits turcs du Bosphore et des Dardanelles la font communiquer avec la mer Noire. La Méditerranée s'étend sur 3800 kilomètres d'est en ouest, et sa largeur ne dépasse pas 700 kilomètres. On distingue généralement deux grands ensembles, le bassin oriental et le bassin occidental, qui communiquent entre eux par le canal de Sicile. Ces deux ensembles sont eux-mêmes fragmentés en plusieurs sous-ensembles ¹.

On a coutume d'associer à la Méditerranée deux autres mers, la mer Noire et la mer Rouge. En effet, depuis l'Antiquité, elles sont culturellement et économiquement, en étroite relation avec la Méditerranée.

Dans leur expansion vers l'Asie, les Grecs ont très tôt attaché une grande importance aux rivages de la mer Noire. Ils constituaient en effet le grenier à blé de la cité d'Athènes. Le Pont Euxin revêtait donc une importance stratégique, nécessitant le contrôle des détroits. Ceci explique en partie la rivalité séculaire entre Grecs et Perses. La chute de Constantinople en 1453 livre les Dardanelles et le Bosphore à la puissance turque, qui ne cesse dès lors d'en contrôler le passage. C'est une des raisons pour lesquelles les Occidentaux cherchent une autre voie vers l'Orient. A partir du XVIII^e siècle, les Russes tentèrent eux aussi d'ouvrir une voie de passage, sans succès.

L'importance de la mer Rouge, elle, date évidemment du creusement du canal de Suez, inauguré en 1869. Fermée à ses deux extrémités, la mer Rouge est soumise aux rivalités interarabes entre l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Yémen et

l'Érythrée². Il reste que l'importance du canal de Suez pour l'économie mondiale ne peut que forcer les Occidentaux à affirmer le droit de libre circulation en mer Rouge. Celle-ci est régie par la convention de Montego Bay, dont l'application pose des problèmes en Méditerranée.

1112. L'application de la convention de Montego Bay :

Le droit de la mer est régi par la convention de Montego Bay, signée à la Jamaïque le 10 décembre 1982.

Entre autres points, elle autorise les États côtiers à étendre jusqu'à 12 milles leurs eaux territoriales anciennement limitées à 3 milles³. Dans cette «zone de souveraineté», l'État côtier a toute autorité et est autorisé à créer une ZEE (zone économique exclusive) jusqu'à 200 milles⁴. Il peut dans celle-ci contrôler toutes les ressources⁵. Or, compte tenu de des éléments et des distances qui séparent les États, l'existence d'une ZEE est impossible en Méditerranée. Elle présente d'autres particularités, qui ont nécessité des accords spécifiques. C'est notamment le cas des détroits et des archipels.

En effet, la convention de Montego Bay affirme la liberté de transit par les détroits internationaux. Or, en mer Méditerranée, seul le détroit de Gibraltar relève de cette juridiction. Les autres détroits⁶ ne relèvent que d'un seul État. La liberté de transit est alors régie par des conventions régionales qui prévoient la liberté de passage, contingentée pour les navires de guerre⁷.

Concernant les archipels, la convention de Montego Bay consacre un chapitre au statut des eaux archi pélagiques (délimitation des eaux territoriales). Il ne s'applique toutefois pas au seul archipel méditerranéen, en mer Égée, à cause de la proximité des côtes turques.

La convention de Montego Bay autorise les activités militaires⁸ en haute-mer.

¹ Dans le bassin occidental, la mer Tyrrhénienne, et dans le bassin oriental, les mers Égée, Adriatique et Ionienne.

² Province sécessionniste de l'Éthiopie, à majorité musulmane.

³ Au-delà, il s'agit de la «haute-mer».

⁴ 370 km.

⁵ Les zones de pêche y sont incluses.

⁶ Dardanelles, Bosphore, Suez.

⁷ Ainsi, les Soviétiques durent négocier avec les Turcs pour assouplir les restrictions de passage qui leur étaient imposées. Il est à noter que le canal de Suez n'est ouvert aux Israéliens que depuis 1979.

⁸ Observations, manœuvres et expérimentations.

112. Un espace géopolitique :

Le bassin méditerranéen est en effet le carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ce qui explique sa diversité et sa complexité, entre la rive Nord et la rive Sud, entre la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale⁹. Du point de vue géopolitique, on peut définir quatre espaces méditerranéens : une « Méditerranée restreinte »¹⁰ ; une « Méditerranée élargie »¹¹ ; une « Méditerranée réelle »¹² et une « Méditerranée politique »¹³, quatre définitions de l'espace méditerranéen qui obéissent chacune une logique différente

Cet espace voit passer un sixième du trafic mondial, et un tiers du trafic pétrolier. Il fait partie du dispositif géopolitique de plusieurs acteurs et reste, à bien des égards, davantage une zone de confrontation d'intérêts qu'un espace de solidarité régionale¹⁴. L'influence russe s'est longtemps manifestée par la volonté d'accéder à une mer chaude, prolongement naturel de la mer Noire. Le retrait de la flotte soviétique¹⁵ à partir de 1991 a laissé aux Etats-Unis une prédominance incontestée. Leurs intérêts nationaux, en termes d'approvisionnement pétrolier notamment, ainsi que la garantie qu'ils apportent à la sécurité d'Israël, les placent au centre du processus de paix au Moyen-Orient.

On estime à environ 200 millions les populations qui font partie de l'ensemble méditerranéen. Même s'il existe de nombreuses organisations étatiques parfois concurrentes, on peut les regrouper en deux ensembles géographiques pour plus de

⁹ LE MORZELLEC Jöelle, « Sécurité régionale : l'exemple du bassin méditerranéen », *Les cahiers du CREMOC*, septembre 1998.

¹⁰ Correspondant à la réalité géographique, elle ne prend en compte que les riverains directs de la mer. Sont donc écartés le Portugal, bien que proche historiquement et culturellement des pays méditerranéens, et les pays de la mer Noire, sauf la Turquie.

¹¹ Elle comprend aussi bien les pays riverains que ceux de l'arrière pays, c'est à dire la Russie, la Bulgarie, l'Ukraine, la Roumanie et les Etats du Golfe, y compris l'Iran. Cette délimitation présente l'avantage d'intégrer presque la totalité du monde arabe et correspond donc mieux aux solidarités culturelles, mais exclut les Etats-Unis.

¹² Elle reflète les rapports de forces stratégiques qui dépassent la seule région, en incluant à la « Méditerranée élargie » les Etats-Unis qui sont la première puissance militaire méditerranéenne avec la VI^e Flotte.

¹³ Formule nouvelle, fruit du processus lancé à Barcelone en novembre 1995 à l'instigation de l'Union européenne. Elle correspond donc aux 27 pays qui participent au processus de Barcelone, les 15 pays de l'Union européenne et les 12 pays riverains de la Méditerranée à l'exception de la Libye.

¹⁴ OUNAIES Abderraouf, « Sécurité et partenariat en Méditerranée », *défense nationale*, n°1, janvier 2000, p. 76-94.

commodité. Au Nord, les deux organisations prépondérantes sont l'Union Européenne¹⁶ et l'OTAN¹⁷. Au Sud, on trouve entre autres l'Union du Maghreb arabe (UMA)¹⁸, la Ligue des États arabes¹⁹ et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA)²⁰.

Au sud de la Méditerranée, l'idée d'un espace commun où les États riverains agiraient collectivement pour la stabilité et le développement ne trouve guère d'écho. C'est avant tout la dialectique Nord/Sud qui domine. Face à l'Europe homogène, intégrée économiquement et politiquement, les relations sont d'abord inégales. A titre d'exemple, le PIB combiné du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie est inférieur à celui du Portugal.

Néanmoins, malgré sa puissance financière reconnue, le poids politique de l'Europe est considéré comme mineur et incapable de faire contrepoids aux États-Unis. La rhétorique panarabiste est plus familière aux opinions publiques que l'idée méditerranéenne, et elle a au moins un effet indirect. Elle donne une place centrale au conflit israélo-arabe dans l'approche des relations internationales de ces États, au moins pour ce qui est des déclarations publiques. C'est là toutefois l'un des rares points de convergence dans la vision stratégique de ces États car, pour le reste, les ambitions divergent.

L'Europe symbolise en fait le confort et la consommation²¹. Elle n'est pas pour autant porteuse, aux yeux des pays du Sud, d'un projet politique légitime. Aussi, chaque État cherche à créer ou renforcer une relation bilatérale en espérant en tirer le meilleur parti économique. En revanche, aucun ne manifeste beaucoup d'empressement pour une coopération régionale qui pourrait instrumentaliser, à leurs yeux, un rapport de forces défavorable vis à vis des Européens.

De l'avis même de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, « la Méditerranée entretient avec l'Europe des relations singulières, souvent passionnées. Elle est *mare nostrum*, mer à l'intérieur des terres, matrice de

¹⁵ L'Eskadra.

¹⁶ Membres « méditerranéens » : Espagne, France, Italie et Grèce

¹⁷ Membres « méditerranéens » : Espagne, Italie, Grèce, Turquie, France.

¹⁸ Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye.

¹⁹ Égypte, Liban, Syrie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc.

²⁰ Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte.

²¹ LEVEAU Rémy, *Le partenariat euro-méditerranéen, la dynamique de l'intégration régionale ; Commissariat Général du Plan*, juillet 2000.

grandes civilisations, lieu d'échange et ligne de partage avec le Sud. »²². Derrière ces mots qui présentent l'engagement de l'Europe en Méditerranée comme une évidence se cache une réalité plus nuancée.

Certes, l'Italie et la Grèce sont des pays à caractère méditerranéen, et la France et l'Espagne des puissances méditerranéennes et atlantiques. Riverains de la mer Méditerranée, ils ressentent cette proximité à la fois en termes de culture, de courants migratoires et d'échanges. Mais l'Europe penche désormais vers le Nord et l'Est en termes financiers et démographiques. La dernière vague d'adhésions ainsi que l'élargissement à l'Est sont autant d'évolutions conjuguées qui peuvent reléguer les préoccupations méridionales de l'Union à un rang accessoire. L'importance économique de la zone sud de la Méditerranée ne doit pas non plus être surestimée. Certes, l'Europe réalise avec ses partenaires méditerranéens son plus important excédent commercial (plus de 32 milliards d'euros), mais les exportations de l'Union vers la Méditerranée ne représentent que 6 % des exportations extra-communautaires. D'autres partenaires comme l'Asie du Sud-Est ou l'ALENA ont une importance bien supérieure.

Quant aux ambitions politiques que pourrait nourrir l'Europe en Méditerranée, elles sont limitées pour deux raisons. D'une part, l'OTAN est l'organisation militaire dominante. Elle prend à son compte le « dialogue méditerranéen »²³ en matière de sécurité et son rôle n'est pas contesté par la plupart des pays européens. D'autre part, les Etats-Unis sont les seuls interlocuteurs qu'acceptent Israël et l'OLP dans leurs négociations. Depuis la crise de Suez, les anciennes puissances coloniales ne jouent plus qu'un rôle marginal en Méditerranée orientale.

En fait, et malgré une très longue histoire commune et un rapprochement certain (conférence euro-méditerranéenne de Barcelone en 1995), il n'existe pas d'organisation inter-méditerranéenne digne de ce nom. On notera toutefois l'existence d'un embryon de coopération avec le «groupe des 9», qui associe les pays de l'UMA et la façade nord de la Méditerranée occidentale²⁴.

²² PATTEN Chris, « relancer le partenariat euro-méditerranéen », *Le Monde*, 14 novembre 2000.

²³ Voir 3^e Partie.

²⁴ Espagne, Italie, France et Portugal (qui n'est pourtant pas riverain de la Méditerranée).

113. Un espace géostratégique :

Les bouleversements intervenus ces dernières années, et notamment la fin de la guerre froide, ont pu un moment laisser penser que la Méditerranée avait perdu son caractère d'espace stratégique. Elle courait le risque de se trouver confinée dans un rôle tactique, à l'échelle de son exigüité physique, comparée à l'immensité des océans avec lesquels elle communique.

En effet, cette étroitesse physique est encore accentuée par le rétrécissement artificiel qui résulte de la conception très particulière qu'ont certains pays riverains du droit maritime et aérien international.

Par exemple, la Libye prétend contrôler la circulation maritime dans le Golfe de Syrte, qu'elle classe abusivement « eaux intérieures », et impose des préavis pour tout vol dans leur FIR (flight information région). Quant à elle, la Syrie revendique 30 nautiques d'eaux territoriales au lieu des 12 nautiques internationalement admis.

L'évolution technologique contribue également encore à réduire les dimensions du théâtre. Un bombardier lourd moderne traverse le bassin d'est en ouest sans ravitaillement et un chasseur du nord au sud en 40 minutes.

Les conséquences stratégiques de cette étroitesse sont illustrées par le fait que l'on voit que l'ensemble du bassin peut-être couvert en tout ou partie par quelques moyens judicieusement placés. Ainsi, trois AWACS²⁵ suffisent pour observer tout le théâtre. De même, la zone d'action d'un GAN (un porte-avions et son escorte) est telle que tous les rivages sont à portée de l'aviation embarquée et, réciproquement, toute force navale à la mer à portée de l'aviation basée à terre. Enfin, la taille de la zone de patrouille normale attribuée à un SNA recouvre près de la moitié de la Méditerranée. Or il y a plusieurs AWACS, GAN et SNA en Méditerranée, ce qui en fait un théâtre particulièrement encombré car la concentration bâtiments de guerre est très supérieure à la moyenne mondiale.

²⁵ Airborne Warning And Control System.

12. LES PROBLEMES DE SECURITE :

121. La notion de sécurité en Méditerranée :

On est en droit de s'interroger sur la notion de sécurité en Méditerranée. En effet, l'espace est partagé entre plusieurs sous-régions ayant chacune des problèmes particuliers. Par exemple, qu'ont en commun la crise des Balkans ou les problèmes en mer Egée qui pourraient suggérer une approche « méditerranéenne » de la sécurité? De plus, le partage traditionnel dans les chancelleries entre « affaires européennes » et « affaires moyen-orientales »²⁶ rend encore plus difficile cette approche méditerranéenne.

Pourtant, il y a des raisons d'aborder le sujet de façon globale. En effet, il est évident que de nombreux défis en matière de sécurité en Méditerranée trouvent une même résonance dans la plupart des pays riverains. On retrouve pêle-mêle des problèmes de légitimité politique non résolus, une urbanisation incontrôlée, la résurgence du nationalisme ou la recherche d'un statut régional. Enfin et par-dessus tout, l'interdépendance croissante d'environnements de sécurité jusque là traditionnellement séparés produit une vaste zone grise de problèmes qui ne relèvent strictement ni de l'Europe ni du Moyen-Orient. La Méditerranée est au centre de ce phénomène et le problème de sa sécurité est un sujet pour les institutions qui cherchent à améliorer la sécurité globale. Comme l'OTAN elle-même s'engage plus activement dans les problèmes de sécurité qui vont au-delà du traditionnel partage géographique, l'importance de la Méditerranée va s'accroître comme sphère naturelle d'action sur la frange de l'Europe.

Dans la terminologie anglo-saxonne²⁷, la plupart des sujets de sécurité dans la région comprennent des sujets « hard » (la prolifération des armes de destruction massives, le trafic de drogue et le terrorisme), et des sujets « soft » (sujets politiques, économiques et sociaux). En fait, l'extension des sujets de sécurité au-delà de la

²⁶ Et tout particulièrement dans une perspective américaine.

²⁷ Les termes de « hard » ou « soft threats » sont à rattacher à celui d'« agenda » dans le domaine de la sécurité.

sphère stricte des questions de défense a été une caractéristique marquante de l'après guerre froide, et la Méditerranée en est un exemple.

De nombreux analystes des affaires méditerranéennes soulignent le fossé croissant qui existe entre un Nord riche et un Sud pauvre à la population croissante. La population autour des franges sud et est de la Méditerranée atteint 350 millions d'habitants alors que l'Union européenne ne dépasse pas les 300 millions. Durant la dernière décennie, les pays du Maghreb et l'Égypte ont connu une croissance démographique de l'ordre de 40%. Même si ces taux se réduisent, la tendance est nettement vers un déséquilibre croissant de population entre le Nord et le Sud. D'un point de vue social et politique, il est encore plus révélateur de souligner que le pourcentage de population âgée de moins de 15 ans atteindra 30% sur les rives sud et est de la Méditerranée en 2030²⁸. Une pression démographique de cette amplitude produit une urbanisation incontrôlée, des tensions sociales et économiques ainsi que des migrations de population à la recherche d'emplois et de services sociaux. Ce processus commence au sud du Maghreb et affecte les deux rives de la Méditerranée. Ces pressions, ajoutées à celles qui existent entre riches et pauvres, menacent la stabilité politique des Etats riverains de la Méditerranée.

Concernant la question de l'énergie, c'est d'abord au Nord qu'elle est apparue comme un problème de sécurité. Mais, avec la croissance de nouvelles voies d'échange de l'énergie autour du bassin Méditerranée, le souci de leur sécurité est maintenant plus largement partagé. La discussion sur l'énergie en tant que sujet de sécurité perd aussi de son caractère d'opposition Nord-Sud dans la mesure où les voies Sud-Sud se développent²⁹. Le développement de nouveaux liens énergétiques peut parfois constituer, dans une certaine mesure, une source accrue de vulnérabilité ou de troubles au-delà des frontières nationales et régionales.

Après l'énergie, un autre problème de sécurité est celui de la question de l'identité³⁰. La sécurité de l'identité, ou celle de la culture, est un sujet hautement

²⁸ Estimations de la Banque mondiale.

²⁹ Par exemple le pipeline gazier transMaghreb, ou l'acheminement du pétrole caucasien vers les marchés occidentaux.

³⁰ FARIA Fernanda et De VASCONCELOS Alvaro, « Security in North Africa : Ambiguity and reality », Chaillot Paper, septembre 1996, N°25, p. 5.

sensible dans les sociétés méditerranéennes. Elle est très importante dans la réflexion des penseurs laïcs ou religieux de l'Afrique de Nord ou du Moyen-Orient. L'extension de la couverture des médias télévisés occidentaux a par exemple accru les inquiétudes sur ce problème. De même, les courants de migration du Sud vers le Nord ont engendré un autre type de crainte au sujet de la sécurité culturelle, mais cette fois dans les Etats qui accueillent cette émigration. Ceci a contribué à politiser le débat au sein de l'Europe méditerranéenne en mettant l'accent sur les aspects économiques et sécuritaires. Sans se prononcer sur la validité de ces craintes sur les deux rives de la Méditerranée, il est évident que ces perceptions sur la sécurité de l'identité peuvent avoir un effet marqué sur les perspectives de dialogue et de coopération méditerranéens. D'ailleurs, ce sujet transcende la séparation qui existe traditionnellement au Maghreb et au Proche Orient entre l'opinion publique et celle des élites. Même dans les milieux évolués, on peut observer une certaine ambivalence, voire de la méfiance envers les institutions occidentales.

Dans le domaine de la défense ou des questions militaires, on peut également observer une grande diversité des problèmes. Ils vont du terrorisme à la prolifération des armes de destruction massive ou des missiles à longue portée. De même, les arsenaux conventionnels constituent une menace pour le statu-quo régional. Malgré l'exposition croissante de l'Europe aux armements à longue portée déployés autour de la périphérie méditerranéenne, le risque militaire demeure largement Sud-Sud plutôt que Sud-Nord ³¹.

Pour de nombreux Etats autour de la Méditerranée, la sécurité continue d'être, par-dessus tout, une question de sécurité interne, et l'importance de nombreuses questions de politique extérieure et de sécurité dérive de leur capacité à affecter la stabilité des régimes existants.

122. La dimension régionale :

La combinaison des changements politiques internes et la poursuite des effets induits par la fin de la guerre froide ont des conséquences sur l'environnement

³¹ Ces risques particuliers seront abordés dans la partie suivante.

stratégique autour de la Méditerranée. Au niveau régional, on peut dégager plusieurs grandes tendances.

La première est que les sociétés instables et les orientations politiques changeantes complique la prévention et la gestion des crises. Par exemple, l'importance politique croissante de l'Islam en Turquie tend à renforcer la perception d'un clivage civilisationnel entre Islam et Orthodoxie, compliquant les relations entre la Turquie et la Russie et renforçant les sentiments nationalistes des deux côtés. De même, l'avènement d'un régime post-Kadhafi occasionnerait sans doute des frictions entre l'Algérie et la Libye.

La seconde est qu'on a désormais tendance à considérer l'Islam comme un facteur de troubles éventuels internes et externes en Méditerranée. Il est effectivement sans doute appelé à demeurer une force dans l'évolution politique de nombreux Etats de la région, et un facteur important des orientations de politique intérieure et étrangère. Néanmoins, il ne faudrait pas négliger l'importance du sentiment nationaliste comme moteur prépondérant dans le comportement des Etats, avec ou sans islamisme .

Les effets potentiellement destabilisateurs du nationalisme ne sont d'ailleurs pas limités au sud de la Méditerranée. L'environnement sécuritaire des Balkans, de la mer Egée ou de la périphérie méridionale de la Russie sera sans doute modelé par la force des nationalismes. En fait, la politique étrangère à l'égard de la Méditerranée ³², ainsi que le rôle joué par les puissances non méditerranéennes ³³ sera fortement conditionnée par l'équilibre entre approches nationales et multilatérales. Un unilatéralisme grandissant ou l'importance croissante du nationalisme dans les politiques intérieures ou étrangères compliqueraient certainement le dialogue et la coopération au sud de la Méditerranée.

Troisièmement, la question de la défense conventionnelle des frontières et la préservation du statu-quo territorial se pose. Ce problème, souvent occulté par d'autres risques, peut être à l'origine de conflits conventionnels au sujet de

³² Et notamment celle de l'Union européenne.

³³ Comme les Etats-Unis.

ressources ou de territoires³⁴. Ceci suggère qu'en plus du potentiel important qu'elle représente en terme de coopération en matière de contre terrorisme et de non prolifération, la Méditerranée est une zone où les exigences en matière de maintien de la paix et de mesures de confiance seront importantes.

Un quatrième point a trait au conflit israélo-palestinien. La fin de la Guerre Froide a ouvert la voie à de nouvelles géométries³⁵, et les petits Etats maghrébins ont eu tendance à adopter des positions plus indépendantes sur les sujets de sécurité. Des progrès dans le processus de paix faciliterait la coopération stratégique entre Israël et la Jordanie, par exemple.

123. La dimension transrégionale :

L'un des points les plus frappants qui affectent le paysage stratégique de la Méditerranée concerne l'interdépendance croissante des environnements européen et moyen oriental.

Au niveau politique, les opinions publiques et les positions officielles en Afrique du Nord seront influencées par des événements touchant les sociétés d'Europe occidentales ou les Balkans, via les communautés musulmanes.

En termes économiques, les liens transnationaux sont nombreux. Les Etats du sud de la Méditerranée reconnaissent l'importance primordiale de leurs relations économiques avec l'Union européenne. Elles conditionnent leur future prospérité, même si certains pays ressentent avec amertume la réalité de leur dépendance économique³⁶. Le Partenariat Euro- Méditerranée témoigne de cette reconnaissance. De même, de nouvelles lignes de communication, dont de nouvelles voies d'approvisionnement énergétiques, accroissent cette interdépendance. De la Méditerranée occidentale à la Caspienne, l'extension des voies d'approvisionnement énergétiques créent de nouvelles opportunités de coopération et de conflit, avec des implications pour la sécurité et la prospérité du Nord comme du Sud. Les nouveaux oléoducs traversant le Maghreb et la Méditerranée ainsi que la perspective qu'une

³⁴ Voir partie suivante.

³⁵ Coopération stratégique israélo-turque plus démonstrative, par exemple.

³⁶ JOFFE George, « Integration of Peripheral Dependence : The Dilemma Facing Southern Mediterranean States », *Conference on Cooperation and Security in the Mediterranean After Barcelona*, Mediterranean Academy of Diplomatic Studies, 22-23 mars 1996.

partie de la production pétrolière du Caucase atteinne les marchés mondiaux à travers l'est de la Méditerranée ³⁷ font de la région un point central du commerce de l'énergie et des sujets touchant à sa sécurité.

Les armes de destruction massive ainsi que la prolifération des missiles balistiques, dont la portée augmente régulièrement, transforme l'environnement stratégique de la Méditerranée. Les premiers à en sentir les effets sont les pays de l'Europe méridionale ainsi que la Turquie ³⁸. En soi, l'acquisition de technologie de missiles balistiques d'une portée supérieure à 1000 kilomètres par des Etats proliférants ne pose pas forcément de dilemme stratégique à l'Europe. Pour l'essentiel, c'est la recherche de prestige régional qui pousse à l'acquisition d'armes de portée supérieure plutôt que le désir de menacer d'éventuelles cibles européennes. Il semble d'ailleurs qu'elle soient plutôt réservées à l'usage des conflits Sud-Sud ³⁹. Il convient de noter que jusqu'à présent, la plupart des pays méditerranéens n'ont pas appelé l'attention de la communauté internationale sur les risques que présentent la prolifération des armes de destruction massive ou des missiles balistiques dans leur région. C'est sans doute qu'ils considèrent que le sujet est plus constitutif d'une partie de leur compétition stratégique avec Israël qu'un motif de trouble.

D'un point de vue européen, la prolifération d'armes de destruction massive et de missiles constitue plutôt une menace grave quand couplée à une orientation révolutionnaire des Etats proliférants ⁴⁰. Par ailleurs, l'Europe sera de plus en plus exposée à une éventuelle riposte suscitée par une action américaine ou européenne dans le bassin méditerranéen ou au Proche ou Moyen-Orient. Pour l'instant, les missiles balistiques armés de têtes conventionnelles déployés à la périphérie de l'Europe ne possèdent pas une charge et une précision suffisantes pour constituer une menace militaire significative. En revanche, à l'occasion d'une crise, ces armes constituent une menace politique à même d'influencer les décisions des dirigeants européens, et même celles de l'OTAN. A l'occasion de la Guerre du Golfe, les alliés du sud de l'Europe auraient-ils offert une telle coopération aux Etats-Unis si leurs centres de population avaient été exposés à un risque crédible de représailles? Peut-

³⁷ En plus des oléoducs existants qui relient l'Irak à la côte turque.

³⁸ Les principaux centres de population turcs sont déjà à portée des missiles balistiques déployés en Irak, en Iran ou en Syrie.

³⁹ Les exemples sont nombreux : guerre Iran-Irak, guerre civile au Soudan, Guerre du Golfe.

⁴⁰ La Libye, par exemple.

être, mais les négociations auraient sans doute été plus difficiles, et les garanties de sécurité plus importantes.

13. LES CRISES DU BASSIN MEDITERRANEEN :

Le nombre important de conflits autour du bassin méditerranéen s'explique par le grand nombre d'Etats riverains : de dix-huit pour la « Méditerranée restreinte » à trente quatre pour la « Méditerranée réelle ». En plus d'être un carrefour d'échanges, la Méditerranée a toujours été une zone de confrontation. Marquée comme une ligne de partage Nord-Sud, entre les pays « développées » et les pays « sous-développés », elle constitue la plus longue et sans doute la principale zone de tensions géopolitiques au plan mondial. Les conflits couvrent l'ensemble de la zone, à l'exception des pays de l'Union européenne. On peut les distinguer en trois catégories, selon qu'elles sont internes aux Etats, inter-étatiques ou impliquant directement la communauté internationale.

131. Les crises internes aux Etats :

La majorité des conflits survenus depuis la fin de la Guerre froide est de nature intra-étatique. Ils présentent des caractéristiques auxquelles la diplomatie ordinaire et les mécanismes régionaux et internationaux ne sont pas adaptés.

Ces crises concernent la plupart des Etats de la rive sud. En effet, l'explosion démographique qui les touche est aggravée par l'échec des politiques de développement calquées sur un modèle dirigiste de type soviétique. Les systèmes en place, s'appuyant fortement sur les forces armées, suscitent une opposition armée⁴¹ qui peut dégénérer en guerre civile. L'islamisme, s'il n'est pas à l'origine des soulèvements, joue un rôle de catalyseur dans ces crises.

1311. L'Algérie :

La crise algérienne est une lutte entre le pouvoir et les islamistes qui s'est muée en guerre civile depuis 1991. En Algérie, dans les années 80 comme depuis

⁴¹ Libye, Egypte...

l'indépendance de 1962, le régime est celui du parti unique, le FLN⁴². Un premier mouvement islamique, le MIA⁴³ de Mustapha Bouyali, apparaît en 1982. Il est fort de deux cents à trois cents membres, mais ne bénéficie pas du soutien des imams.

Suite aux violentes émeutes d'octobre 1988 qui sont réprimées dans le sang en faisant cinq cents morts et plusieurs centaines de blessés, une nouvelle constitution est adoptée ouvrant le champ politique au multipartisme. De sa création légale le 5 septembre 1989 jusqu'à sa dissolution, le FIS⁴⁴ court de victoire électorale en victoire électorale, remportant successivement les élections locales de juin 1990, puis les élections législatives de décembre 1991. A cette occasion, il obtient à quelques sièges près la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Les chefs historiques du FIS⁴⁵ sont arrêtés en juin 1991, puis le mouvement est dissous à la suite de l'annulation des élections législatives de janvier 1992. Cela entraîne la déportation de plus de trente mille islamistes dans des camps de sûreté au sud de l'Algérie et l'emprisonnement des nouveaux chefs⁴⁶.

Avec l'interdiction du FIS, le MIA renaît pour rapidement se scinder en deux mouvements, l' AIS⁴⁷ et le GIA⁴⁸, qui vont transformer le combat politique en lutte armée. Ainsi, bien qu'ayant eu lieu avant les élections législatives de décembre 1991, l'attaque du poste militaire de Guelmar sur la frontière tunisienne en novembre 1991 est le signe de la déclaration de guerre des islamistes et marque le début de la guerre civile.

Le nouveau président, Mohamed Bouteflika, a tenté de relancer le dialogue avec les islamistes en adoptant le 13 juillet 1999 la loi sur la concorde civile. Elle est partiellement un échec.

⁴² Front de libération nationale.

⁴³ Mouvement islamique armé.

⁴⁴ Front islamique du salut.

⁴⁵ Abassi Madani et Ali Benhadj.

⁴⁶ Abdelkader Hachani et Rabah Kedir.

⁴⁷ Armée islamique du salut, branche armée du FIS. Bien que son objectif soit essentiellement politique, elle a mené des actions de guérilla dans la région de Jijel, à l'est de l'Algérie, contre les forces armées et la gendarmerie.

⁴⁸ Groupe islamiste armé, cantonné dans la Mitidja, autour de Tlemcen et de Sidi Bel Abes. Il est responsable de massacres de villages entiers dans des opérations de représailles.

1312. La Tunisie :

Le mouvement islamiste tunisien Al-Nahdha qui a des relations avec le FIS algérien ne constitue pas en soi une menace pour la Tunisie. Néanmoins, une crise est possible, car le régime du président Zine El-Abidine Ben Ali⁴⁹, après un « printemps tunisien » jusqu'en 1989, devient de plus en plus autoritaire. L'opposition légale, la LTDH⁵⁰ et les intellectuels, sont mis au pas et la presse est assujettie. Même si le pays connaît une certaine croissance économique, la Tunisie se transforme sous la férule du président Ben Ali en un état policier⁵¹, dont le leitmotiv est l'ordre⁵².

1313. La Libye :

S'il n'y a pas de conflit armé entre le pouvoir libyen et les opposants essentiellement islamistes, les éléments d'une crise sous-jacente sont bien présents en Libye. Ils tiennent à la fois à la nature du régime instauré par Muammar Al-Kadhafi et sa relation à l'Islam.

La république instaurée après le coup d'état du Capitaine Muammar Al-Kadhafi vise un socialisme islamique. En fait, le régime est une dictature avec son parti unique⁵³, ses congrès populaires qui effectuent des propositions au Congrès général du peuple, et ses comités révolutionnaires qui font exécuter les décisions politiques du Colonel Kadhafi.

Ne bénéficiant d'aucun espace de liberté, l'opposition s'est développée sous le couvert de l'islamisme, et ce d'autant que le Guide de la révolution a toujours eu des relations ambiguës avec l'Islam.

Depuis 1995, des islamistes venant d'Égypte et du Soudan ont causé des troubles dans les principales villes de Cyrénaïque. Les islamistes, bénéficiant notamment de l'aide du mouvement des Frères Musulmans égyptiens, montrent qu'ils peuvent s'opposer par la force au colonel Kadhafi, même s'ils ne peuvent pas encore le renverser par un coup d'Etat.

⁴⁹ Premier ministre de M. Habib Bourguiba, il destitue le président le 7 novembre 1987 pour « incapacité physique et mentale ».

⁵⁰ Ligue tunisienne des droits de l'homme.

⁵¹ Les effectifs de police ont été multipliés par 4 depuis l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali.

⁵² Depuis le complot de 1961, la devise de la Tunisie est : « Ordre, Liberté et Justice ».

1314. L’Egypte :

L’Egypte connaît une grande stabilité politique malgré les risques islamistes, contenus pour le moment. Depuis 1992, le pays mène une véritable guerre contre les groupes islamistes radicaux suite aux nombreux attentats contre des touristes, des coptes, des représentants du pouvoir et des intellectuels laïcs. Néanmoins, en mars 1998, les leaders islamistes, dont beaucoup sont emprisonnés, ont annoncé un cessez-le-feu. Le gouvernement a donc relâché sa politique de répression.

1315. La Turquie :

La Turquie est touchée par de nombreux sujets de préoccupation, comme la place de l’armée dans les institutions, la présence des islamistes ou le problème du Kurdistan.

En août 1984, le PKK ⁵⁴ est entré en lutte armée contre l’Etat turc, à partir de la région Sud-Est majoritairement kurde. En quinze ans, les combats et la répression menée par l’armée turque et les milices ont fait trente mille victimes et provoqué le déplacement de trois millions de personnes et la destruction de trois mille villages ⁵⁵.

La question kurde dépasse les limites de la Turquie, car les Kurdes sont répartis sur quatre pays ⁵⁶. Le Kurdistan constitue actuellement l’un des principaux foyers d’émigration vers l’Europe et la plus grande partie des ressortissants turcs résidant au sein de l’Union européenne sont des Kurdes.

1316. L’Albanie :

Pays le plus pauvre d’Europe, l’Albanie a été plongée dans l’anarchie en 1997 suite à des malversations financières qui ont ruiné une partie de la population. Engendrant un vif mécontentement social, elles ont provoqué l’effondrement des institutions et la démission du président Berisha. Après l’intervention des Nations unies puis de nouvelles élections, le pays a depuis recouvré un certain équilibre. Ayant servi de base arrière à l’UCK ⁵⁷ pendant la guerre du Kosovo au printemps 1999, l’Albanie (peuplée de trois millions d’habitants) a du faire face à un afflux de quatre cent cinquante mille réfugiés kosovars.

⁵³ L’Union socialiste arabe.

⁵⁴ Parti des travailleurs du Kurdistan, formation clandestine d’extrême gauche.

⁵⁵ Copeaux Etienne, « Turquie », in Cordelier Serge (sous la direction de), *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle*, La découverte, Paris, novembre 2000, p. 698.

⁵⁶ Syrie (1,5 millions), Irak (4,5 millions), Iran (7 millions) et Turquie (15 millions).

⁵⁷ Armée de libération du Kosovo, officiellement dissoute, désarmée et transformée en unité de sécurité civile depuis l’établissement de la MINUK et de la KFOR au Kosovo.

132. Les conflits impliquant deux Etats méditerranéens :

Une des causes de conflits la plus souvent avancée en Méditerranée est la fracture Nord-Sud, mais ce sont les conflits entre pays de la rive Sud qui sont les plus nombreux. Les points abordés à la suite ne font pas tous forcément l'objet d'un conflit, mais contiennent des ferments de dissension entre Etats.

1321. Le Sahara occidental :

Il fait l'objet de discorde entre trois Etats, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie.

Colonie espagnole depuis 1884, le Sahara occidental est revendiqué dans les années 70 par le Maroc et la Mauritanie, puis dès 1973, au nom de la population sahraouie, par le Front Polisario qui mène une guérilla contre l'occupation espagnole, par son bras armé l'ALPS⁵⁸. Avant l'examen par l'Assemblée générale des Nations unies du rapport de la mission d'enquête sur le Sahara occidental⁵⁹, et en pleine succession du Général Franco, le roi Hassan II organise une marche verte de trois cent mille marocains le long de la frontière saharienne, et obtient les deux tiers du Sahara Occidental contre un tiers pour la Mauritanie.

Absent du règlement du conflit et soutenu par l'Algérie, le Front Polisario proclame la RASD⁶⁰ et poursuit la lutte armée contre le Maroc et la Mauritanie. Ne pouvant suivre, ni économiquement, ni politiquement, un conflit armé sur son territoire, la Mauritanie signe le 6 août 1979 un accord avec le Front Polisario, et évacue le sud du Rio Del Oro que le Maroc occupe aussitôt.

En 1988, suite à de violents affrontements, le Maroc et le Front Polisario acceptent le plan de paix proposé par le secrétaire général des Nations unies, et concluent un cessez-le-feu en 1991. Depuis, la MINURSO⁶¹ stationne au Sahara occidental, mais le référendum initialement prévu entre janvier 1992 est sans cesse repoussé.

⁵⁸ Armée de libération du peuple sahraoui.

⁵⁹ Dans son rapport d'octobre 1975, la mission des Nations unies note que la majorité de la population sahraouie est en faveur de l'indépendance et que les revendications du Maroc et de la Mauritanie ne peuvent être reconnues au niveau international.

⁶⁰ République arabe démocratique indépendante du Sahara.

1322. La Mer Egée :

Aujourd'hui, l'intérêt stratégique des îles se mesure d'abord dans le cadre du différend gréco-turc. Grâce à la possession de la quasi-totalité de ses îles, la Grèce domine la mer Egée dans laquelle les eaux territoriales sont limitées à une bande de six milles marins. Comme beaucoup d'Etats, la Grèce souhaite étendre cette bande à 12 milles, mais la Turquie s'y oppose obstinément car elle serait alors enfermée dans les eaux territoriales grecques.

A ce problème s'ajoute celui de l'exploitation de la plate-forme continentale, en particulier pour d'éventuels gisements pétroliers sous-marins. La Grèce estime que la plus grande partie de cette plate-forme lui revient (dans la limite des fonds de moins de deux cents mètres de profondeur) en face de son rivage.

Enfin, la contestation porte enfin sur de minuscules îlots inhabités, dont l'appartenance n'a pas été expressément prévu dans les traités.

1323. Le plateau du Golan :

L'objectif d'Israël, qui est entouré de pays arabes, a toujours été de modifier à son profit la situation hydrographique. Ainsi, l'occupation du plateau du Golan depuis le 9 juin 1967⁶² lui offre le statut stratégique de riverain amont du Jourdain et des sources qui alimentent le lac de Tibériade. Cette position lui permet de contrôler 35% de son approvisionnement hydraulique. Israël n'entend donc pas quitter cette zone, à moins qu'un accord ne lui garantisse le non-détournement de ces eaux, tandis que la Syrie exige la restitution totale du plateau jusqu'à la ligne de juin 1967⁶³.

1324. L'Algérie et la Tunisie :

Malgré la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays le 19 mars 1983, les relations entre l'Algérie et la Tunisie achoppent sur trois problèmes majeurs. D'abord, ¼ des ressources en eau de la Tunisie dépendent du bon vouloir algérien, puisque l'alimentation du barrage tunisien de Sid Salem provient du territoire algérien. Ensuite, bien que la délimitation de la frontière terrestre soit en cours

⁶¹ Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

⁶² A la fin de la guerre des Six jours.

⁶³ Suite à l'accord de désengagement négocié par le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, Israël a restitué à la Syrie une partie du plateau du Golan en 1974, et a officiellement annexé l'autre partie à son Etat le 14 décembre 1981.

d'établissement, les limites des eaux territoriales sont indéfinies, si bien que plusieurs incidents se sont produits en mer entre des chalutiers de pêche algériens et des navires de la marine tunisienne. Enfin, le territoire tunisien est à la merci des islamistes algériens qui n'hésitent pas à attaquer des postes frontières tunisiens.

1325. Gibraltar :

Le rocher de Gibraltar, possession de la couronne britannique, est revendiqué par l'Espagne, et constitue un point de discorde entre ces deux monarchies de l'Union européenne.

1326. Les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla :

Ces deux possessions espagnoles en territoire marocain sont revendiquées par le Maroc, et constitue un problème pour l'Espagne alors qu'elles sont une source d'émigration en direction de la péninsule ibérique.

1327. La Libye et l'Egypte :

Les relations entre les deux pays sont tendues. En effet, les Frères Musulmans égyptiens apportent leur soutien aux islamistes libyens.

1328. Le Liban :

De 1975 à 1991, la guerre du Liban a fait cent soixante-dix mille morts, trois cent mille blessés, et a causé le déplacement de huit cent mille personnes. Malgré l'opposition des chrétiens, la Syrie contrôle les deux tiers du territoire. En 1989, les accords de Taëf débouchent sur un compromis prévoyant la déconfessionnalisation des institutions, et un traité de fraternité est signé en 1991 qui officialise l'occupation de la Syrie avec une armée de trente cinq mille hommes sur le sol libanais. La deuxième occupation, celle de l'Etat d'Israël au Sud Liban ⁶⁴, a trouvé récemment une issue. L'Etat hébreu a fini par évacuer le sud du Liban le 24 mai 2000 sans conclure d'accord avec la Syrie.

1329. Chypre :

⁶⁴ Par la résolution 425 du 19 mars 1978, les Nations unies demandent à Israël de quitter le Sud Liban.

Depuis 1974, l'île de Chypre est divisée en deux. L'armée turque occupe le nord de l'île ⁶⁵ dont les Grecs ont été chassés, et l'Etat du Nord ainsi constitué a proclamé son indépendance.⁶⁶ Elle n'a pas été reconnue par la communauté internationale, sauf bien sûr par la Turquie. Seul le sud bénéficie d'une légitimité internationale, et du soutien des Nations unies ⁶⁷. Chypre a été agréée par l'Union européenne pour figurer parmi ses prochains adhérents, mais cette adhésion est impossible tant que le problème communautaire persiste. Les contacts entre Ankara et Athènes semblent pour l'instant dans l'impasse.

133. Les conflits impliquant la communauté internationale :

Aujourd'hui trois points retiennent l'attention de la communauté internationale. D'une part, la Libye qui se trouve au ban des nations suite à des résolutions des Nations unies et fait l'objet d'une veille militaire de la part des Etats-Unis. D'autre part, l'ex-Yougoslavie, et enfin, le conflit israélo-palestinien.

1331. La Libye :

Depuis son accession au pouvoir en Libye, le colonel Kadhafi s'est successivement fait deux ennemis, les Etats-Unis et la communauté internationale.

Les relations entre les Etats-Unis et la Libye se sont dégradées à partir de 1971, pour atteindre un sommet en décembre 1979, avec l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli. Débutant par des sanctions économiques ⁶⁸, la riposte des Etats-Unis se transforme rapidement en représailles, d'abord militaires avec des attaques aériennes en territoire libyen en 1986, puis économiques avec le vote de la loi d'Amato ⁶⁹ en 1996.

Ayant soutenu des organisations terroristes dans les années 80, la Libye se trouve aujourd'hui directement responsable aux yeux de la communauté

⁶⁵ 38% du territoire, jusqu'à la ligne « Attila ».

⁶⁶ En 1983, l'« Etat autonome » du Nord a pris le nom de « République turque de Chypre du Nord ».

⁶⁷ Depuis 1964, une force de l'ONU, l'UNFICYP, est chargée de surveiller l'application du cessez le feu entre les deux communautés grecques et turques.

⁶⁸ Boycott en 1981, puis embargo en 1985.

⁶⁹ L'Amato Act est une loi américaine qui sanctionne toutes les entreprises qui commercent avec la Libye.

internationale de nombreux attentats meurtriers contre des occidentaux ⁷⁰. Ainsi, le Conseil de sécurité des Nations unies a pris des sanctions économiques ⁷¹ en 1992 et 1993, reconduites en 1995, mais l'embargo est levé en 1999, malgré la proposition américaine d'embargo sur les exportations de pétrole. La Libye tente aujourd'hui de normaliser ses relations avec l'Occident, en essayant de jouer un rôle sur la scène internationale ⁷².

1332. Israël et la Palestine :

Depuis l'occupation des territoires occupés en 1967 lors de la guerre des Six jours, ce conflit oppose deux communautés qui ont deux logiques antagonistes. Les Israéliens veulent assurer leur développement économique par des colonisations et garantir la sécurité de leur Etat, tandis que les Palestiniens veulent retrouver leur territoire avec Jérusalem comme capitale et assurer le retour des réfugiés. Si le combat s'est d'abord porté au Liban où les Palestiniens avaient trouvé refuge, il est revenu sur le territoire d'Israël avec l'occupation syrienne au Liban.

Le 13 septembre 1993, la signature des accords d'Oslo aboutit à l'autonomie de la bande de Gaza et d'une partie de la Cisjordanie occupée. Elu en juin 1996, Benyamin Netanyahou remet en question l'application de ces accords. Son mandat marque un arrêt quasi total du processus de paix. Son successeur, Ehoud Barak, a juste eu le temps d'effectuer un retrait ordonné des troupes israéliennes présentes au Sud du Liban, mais n'a pas eu le temps de trouver une solution à la nouvelle flambée de violence dans les territoires occupés ⁷³.

Les récents attentats et les opérations militaires israéliennes prouvent que, pour l'instant, le processus de paix est dans l'impasse.

1333. L'ex-Yougoslavie :

⁷⁰ La responsabilité de la Libye est directement mise en cause dans les destructions en vol d'un Boeing 747 de la compagnie aérienne américaine Pan Am, au-dessus de la ville de Lockerbie en Ecosse en 1988, et d'un DC10 de la compagnie aérienne française UTA, au-dessus de la région du Ténééré au Niger en 1989.

⁷¹ Embargo aérien, interdiction de ventes et de transport d'armes à la Libye, gel des avoirs libyens à l'étranger.

⁷² Elle a joué un rôle de médiateur pour la libération des otages de Jolo aux Philippines à l'été 2000.

⁷³ Qui s'est déclenchée suite à la visite impromptue d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem le 28 septembre 2000.

En 1991, la Slovénie et la Croatie quittent la Fédération yougoslave et déclarent leur indépendance. Un conflit oppose alors les Serbes et les Croates, qui reçoivent bientôt l'aide humanitaire des Nations unies, dans le cadre d'une opération humanitaire menée par la FORPRONU⁷⁴, sous le chapitre VI de la Charte des Nations unies. En 1993, le conflit s'étend au territoire de la Bosnie-Herzégovine, impliquant une troisième communauté dans la lutte, les Bosniaques. Bien que la FORPRONU se soit porté sur ce nouveau territoire pour s'interposer entre les belligérants, les Nations unies ne peuvent obtenir un accord global entre les trois parties permettant de mettre fin au conflit. Les Etats-Unis se saisissent du problème, et un accord est signé à Dayton en 1995 prévoyant la transformation de la Bosnie-Herzégovine en une Fédération, composée d'une république croato-musulmane et d'une république serbe. Le respect de l'accord est assuré par le déploiement d'une force de l'OTAN, l'IFOR⁷⁵, comprenant un contingent de soldats américains.

En 1998, le conflit se porte sur la province serbe du Kosovo, bénéficiant d'une large autonomie au sein de la Fédération yougoslave jusqu'en 1989, et peuplée en majorité d'Albanais musulmans qui demandent l'indépendance. Après plusieurs mois de combat qui provoquent des centaines de morts, une mission de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), la MVK⁷⁶, est chargée de vérifier l'application du cessez-le-feu et le respect des droits de l'homme. Ne pouvant mettre fin aux exactions, la mission se retire, et l'OTAN décide de mener des bombardements aériens sur la Serbie, afin de la faire plier. L'OTAN est entraîné dans une véritable campagne aérienne de plus de quatre-vingts jours, au bout desquels Slobodan Milosevic accepte un accord. Les forces de police, militaires et paramilitaires, s'étant retirées du territoire kosovar, la KFOR s'installe au Kosovo tandis que les Nations unies votent la résolution pour la mise en place de la MINUK⁷⁷.

En 2001, les troubles gagnent la Macédoine, ancienne république de l'ex-Yougoslavie qui a obtenu son indépendance en 1992. Ils sont dus à l'apparition d'un mouvement de guérilla albanais, semblable à l'UCK, qui revendique la protection des Albanais de Macédoine contre « l'oppression macédonienne ». Or, même si

⁷⁴ Force de protection des Nations unies en Yougoslavie.

⁷⁵ D'un mandat d'un an, l'Implementation force a été remplacée par la Stabilisation force (SFOR).

⁷⁶ Mission de vérification au Kosovo.

l'albanais n'est pas reconnue comme une langue officielle en Macédoine, les Albanais ⁷⁸ sont bien représentés, avec leurs partis, leurs ministres et même leur université à Tetovo. Les raisons de cette poussée de violence seraient à chercher du côté du Kosovo, où l'UCK a perdu de son pouvoir depuis l'entrée des forces de l'OTAN au Kosovo, mais n'a pas abandonné ses rêves de prééminence sur la société albanaise et de réalisation d'une «grande Albanie».

L'espace méditerranéen est donc une région en crise dont le potentiel de déstabilisation régional, voire mondial, est très grand. Il est aussi le centre d'enjeux majeurs.

⁷⁷ Mission des Nations unies au Kosovo.

⁷⁸ Ils représentent entre ¼ et 1/3 des deux millions de citoyens macédoniens.

DEUXIEME PARTIE : INTERETS STRATEGIQUES DES ETATS-UNIS

21. UNE ZONE HAUTEMENT STRATEGIQUE POUR LES ETATS-UNIS:

211. La sécurité des Etats-Unis :

2111. La stratégie nationale de sécurité :

La stratégie nationale de sécurité des Etats-Unis ⁷⁹ vise à accroître le nombre Etats qui adhèrent aux principes de sécurité, de libre-échange et de démocratie . Les intérêts économiques sont de plus en plus présents ? et la sécurité des Etats-Unis doit obligatoirement prendre en compte la prospérité économique.

A cet effet, les forces armées américaines doivent être entraînées à répondre à une très grande variété de possibilités d'actions allant de la menace terroriste aux opérations militaires interarmées ? voire multinationales. Mais quoi qu'il arrive, les Etats-Unis doivent conserver une totale liberté de décision et d'action, quelles que soient les options envisagées.

Pour les Etats-Unis, trois types d'intérêts de sécurité sont définis ⁸⁰. Ils peuvent être vitaux, importants ou humanitaires.

Les intérêts vitaux visent tout d'abord à protéger la souveraineté du territoire et du peuple américain. Ensuite, leur préservation est conditionnée par la non-émergence d'une coalition régionale hostile ou hégémonique. Ils sont également soumis au libre accès aux ressources énergétiques et stratégiques, ainsi qu'à la liberté de transit sur les océans, dans les espaces aériens et dans l'espace. Enfin, ils poussent à dissuader et, si nécessaire, à s'opposer à une agression contre un pays allié ou ami.

Il est un fait que depuis la chute de l'URSS, les Etats-Unis veulent empêcher l'émergence d'une nation hostile ou d'une coalition de type Pacte de Varsovie. Cette attitude tend à devenir prédominante dans la pensée stratégique américaine.

⁷⁹ "The White House, A National Security Strategy of Engagement and Enlargement", Washington, D.C., Government Printing Office, février 1995.

⁸⁰ "Annual report to the president of Congress", US DoD 2001.

Les deux autres catégories d'intérêts sont les intérêts importants et les intérêts humanitaires. Dans ces cas de figure, une intervention est envisageable sous réserve de « zéro mort ».

2112. La stratégie militaire de défense :

La stratégie de défense américaine⁸¹ est orientée selon trois axes majeurs. Le premier de ceux-ci consiste à mettre en place un environnement international favorable aux intérêts (économiques) américains.

Pour ce faire, les Etats-Unis ont deux moyens à leur disposition. Le premier consiste en leurs forces prépositionnées depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale qui contribuent à la sécurité mondiale en vertu d'alliances ou d'accords de défense. Le second consiste en des prestations qu'ils fournissent aux pays alliés et amis. Pour cela, une gamme étendue d'actions est possible, allant de l'assistance et la coopération militaire aux ventes, financements ou dons d'armements.

Le deuxième axe de la stratégie de défense américaine consiste en une politique de prévention. Son objectif est de pouvoir diminuer les foyers potentiels de conflit par le biais d'accords ou d'actions très limitées. Ces actions visent à répondre à des menaces ciblées et potentiellement dangereuses.

Le troisième axe concerne la dissuasion et la projection de puissance. Le volet conventionnel repose sur des forces capables d'être projetées partout dans le monde et avec un volume significatif⁸² permettant d'avoir une supériorité absolue⁸³. Ce déploiement peut se faire soit dans le cadre d'une coalition (ONU ou OTAN), soit dans la cadre national. Le volet nucléaire contribue à la dissuasion globale et permet en même temps de garantir le pays face à une nation hostile détenant des armes nucléaires ou chimiques. C'est pourquoi la capacité nucléaire est modernisée et peut être déployée rapidement sur un théâtre d'opérations. La mise en place de systèmes anti missiles procède de cette optique en permettant de sanctuariser le sol américain et éventuellement les pays alliés.

⁸¹ "Annual report to the president of Congress", US DoD 2001.

⁸² Le volume est d'au moins une brigade⁸² en moins de 96 heures.

⁸³ Annual report to the president of Congress. US DoD 2001.

212. Des intérêts stratégiques qui dépassent la méditerranée :

2121. Garantir les voies de communication :

La doctrine américaine de projection de puissance nécessite impérativement que les voies de communication soient ouvertes, ce qui renforce l'importance de cette région au croisement de deux zones d'importance stratégique vitales pour les Etats Unis, le flanc sud de l'Europe et le Golfe arabo-Persique. A titre d'illustration, un sixième du trafic maritime mondial transite par la Méditerranée. Par ailleurs, le renforcement mutuel de navires entre la Méditerranée et le Golfe ainsi que la défense d'Israël sont conditionnés par la libre circulation des navires américains.

2122. Assurer la stabilité du Moyen-Orient :

Cette stabilité est nécessaire à la protection des ressources pétrolières. En effet, les Etats-Unis importent environ la moitié du pétrole qu'ils consomment (dont 20% proviennent du Moyen-Orient). La production dans cette région représente environ 30% de la production mondiale⁸⁴, et c'est là que les chances de nouvelles découvertes importantes sont les plus élevées.

Or, l'influence américaine est prépondérante dans ce domaine. En effet, dans l'exploitation de ce pétrole, on retrouve quatre compagnies américaines dans les sept premières⁸⁵.

A partir de ces données, il est évident que pour les Etats Unis, il est nécessaire d'encourager systématiquement la modération et d'éliminer les perturbateurs dans tous les domaines pour garantir une relative stabilité qui permet les échanges économiques.

2123. Lutter contre la prolifération :

Les États-Unis sont extrêmement vigilants quant aux menaces de prolifération en Méditerranée. Même s'ils évitent soigneusement d'aborder la question d'Israël, ils gardent un œil vigilant sur d'autres pays soupçonnés de vouloir acquérir un potentiel nucléaire ou chimique comme l'Algérie, la Syrie ou même l'Égypte.

⁸⁴ Cette part est d'ailleurs appelée à croître, et devrait atteindre 35% dans les prochaines années.

⁸⁵ Exxon, Mobil, Texaco, Chevron.

Concernant les armes chimiques, il est évident que la production est facilement maîtrisable car elle nécessite une technologie et une infrastructure industrielle relativement simple qui peut être dérivée d'une production civile. Cela justifie donc une politique extrêmement ferme quant à la surveillance des risques potentiels.

2124. L'enjeu de la Caspienne :

Les Etats-Unis accordent une attention particulière à la région de la mer Noire, non seulement à cause de ses ressources énergétiques mais aussi du fait de sa situation géographique à proximité de la Russie, de l'Asie centrale, de la Méditerranée, de l'Europe du sud-est et du Moyen-Orient. En outre, cette région constitue un indicateur de la volonté éventuelle de la Russie d'étendre à nouveau son influence au continent eurasiatique. Les Américains poursuivent trois objectifs politiques dans la région. Le premier est d'appuyer la souveraineté et l'indépendance des Etats nouvellement indépendants. Le second est de s'engager commercialement dans la production et l'exportation du pétrole de la région. Enfin, le troisième est de réduire la dépendance future vis-à-vis du pétrole du Golfe arabo-Persique.

L'approche américaine s'est également fondée sur le principe de l'équilibre de la puissance. Tout en étant une force motrice de la nouvelle politique des Etats-Unis, la quête de nouvelles sources d'hydrocarbures a témoigné de leur volonté d'entrer plus ouvertement en concurrence avec la Russie ou d'autres puissances pour avoir la mainmise sur la région Caucase-mer Caspienne. Cette attitude engendre également un accroissement de l'aide accordée aux Etats ex-soviétiques indépendants d'Asie centrale afin qu'ils puissent affirmer leur indépendance vis-à-vis de la Russie.

Les Etats-Unis se sont donc rapprochés d'une nouvelle forme d'endiguement de la Russie dès la signature de l'accord entre celle-ci et l'OTAN. Ils se sont efforcés de contribuer au règlement des conflits, ayant entre autres pour objectif d'assurer un environnement stable pour leurs investissements dans le domaine de l'énergie. Actuellement la Russie ne leur semble pas en mesure de garantir cette stabilité.

Cette tendance s'illustre en outre par les pressions croissantes que d'importants intérêts commerciaux exercent sur l'administration américaine pour qu'elle s'engage plus activement dans la politique pétrolière de la mer Caspienne. Le

président azéri Heydar Aliyev a été chaleureusement reçu lorsqu'il s'est rendu à Washington à l'été 1997, et diverses réunions semblent montrer une évolution de la politique américaine (jusque là favorable à l'Arménie) vers un rééquilibrage envers l'Azerbaïdjan, riche Etat pétrolier.

En outre, les Américains ont cherché à appuyer la Turquie qu'ils considèrent comme un facteur d'équilibre dans la région Caspienne face à l'expansion de la Russie, et surtout à l'influence de l'Iran. Leur appui à l'oléoduc de Ceyhan semble dans le droit fil de leurs priorités dans la région, sachant qu'en matière d'énergie les sociétés américaines s'intéressent beaucoup plus aux marchés mondiaux qu'européens. Les considérations commerciales incitent néanmoins à quelque prudence et pourraient à terme retarder, voire faire abandonner ce projet.

22. LA VI^{ÈME} FLOTTE AMERICAINE :

Cette escadre est en place depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle est constituée d'un ensemble de forces et de moyens logistiques et de commandement américains affectés pour une certaine durée en Méditerranée. Sa composition est variable en fonction de la situation dans la zone. Seuls les moyens de commandement sont invariables. L'une des particularités de cette flotte est l'existence de deux QG, l'un à Naples, le deuxième étant le navire de commandement mouillé à Gaète.

221. Composition :

Cette force s'articule normalement autour d'un grand porte-avions à propulsion nucléaire (présence à la mer non limitée par le carburant) sur lequel sont embarqués une centaine d'avions porteurs d'armes conventionnelles ou nucléaires. Autour de cette plate-forme mobile, qui peut parcourir 1000 km par jour, gravite un groupe de six à sept bâtiments de protection composé de 2 à 3 croiseurs antiaériens et antimissiles de destroyers multiplateformes et de frégates lance-missiles. Enfin un groupe logistique mobile permet à cette force de tenir la mer de longues périodes. Le dernier élément est une unité de forces spéciales.

Rattaché au commandant de la VI^{ème} Flotte, une unité de 2000 Marines et son équipement est embarquée sur une demi-douzaine de grands bâtiments de

débarquement. Enfin cet ensemble est soutenu à distance par des sous-marins à propulsion nucléaire et des avions de patrouille maritime basés à terre.

222. Capacités et commandement :

La mise en service à bord des bâtiments d'escorte de missiles de type Tomahawk a donné à ceux-ci une toute autre envergure et les a transformés en navires capables de représailles ou de dissuasion contre la terre. Ces missiles ont des portées de 1200 à 1700 km avec des charges explosives conventionnelles très importantes. Par ailleurs, une autre de leurs qualités est leur extrême précision. Si on ajoute qu'une frégate emporte jusqu'à 96 missiles de ce type, on comprend mieux le nouveau rôle que la marine peut jouer dans les actions contre la terre, et cela même en l'absence de porte-avions. Par exemple, en 1996, le groupe du porte-avions U.S.S Enterprise et ses frégates croisait au large de la Syrie mais était prêt à tirer ses missiles sur le territoire irakien. Le groupe opérait alors en liaison directe avec un autre porte-avions⁸⁶ opérant dans le nord du Golfe arabo-persique. On réalise ainsi qu'une simple frégate en Méditerranée peut faire peser une menace importante sur tous les pays de la région.

Certes, les forces américaines constituent un élément essentiel de l'OTAN en Méditerranée, mais elles répondent néanmoins à une double chaîne de commandement qui leur permet d'agir dans un cadre purement national.

Ainsi, le commandant de l'OTAN en Méditerranée⁸⁷ est-il aussi CINCUSNAVEUR, c'est à dire commandant de toutes les forces aéronavales américaines en Europe. A ce titre, il s'affranchit de la chaîne de commandement OTAN et dépend directement des autorités américaines.

C'est encore plus vrai pour la VI^{ème} Flotte qui est STRIKFORSOUTH pour l'Alliance, et SIXTHFLEET 1 pour la marine américaine. Cette souplesse garantit une autonomie de décision des Etats-Unis dans son action militaire en Méditerranée.

223. De nombreuses bases :

Les marines modernes n'ont plus un besoin impératif de bases. Elles bénéficient d'un bon soutien logistique à la mer, et la propulsion nucléaire les libère

⁸⁶ L'U.S.S Carl Vinson.

⁸⁷ CINCSOUTH.

encore plus des contraintes. Ainsi, les forces armées américaines très présentes pendant cinquante ans dans les ports ou les bases aériennes de la Méditerranée se contentent aujourd'hui d'un petit nombre de bases. Celles utilisées aujourd'hui par les forces américaines déployées en Méditerranée sont parfois encore des bases purement américaines, mais le plus souvent des bases mixtes que se partagent l'OTAN et les Etats-Unis.

L'armée de l'air est basée à Aviano, dans le nord de l'Italie, mais se déploie facilement sur toutes les bases OTAN en Italie ainsi qu'en Turquie.

Le commandement américain dispose de la grande base aérienne de Capodicino à Naples et d'installations à Gaète, entre Naples et Rome, où mouille le bâtiment amiral de la VI^{ème} Flotte. Ses avions de patrouille maritime sont basés principalement sur la base de Sigonella en Sicile ou à Incirlik en Turquie. Les sous-marins trouvent une excellente base au nord de la Sardaigne à La Maddalena.

A ces bases reconnues il convient d'ajouter, au moins pour les forces navales, des ports amis privilégiés en tête desquels il faut noter Haïfa (Israël) mais aussi les ports marocains ou tunisiens.

TROISIEME PARTIE : LES ETATS-UNIS ET LEURS PARTENAIRES EN MEDITERRANEE

31. HISTORIQUE DE LA PRESENCE AMERICAINE :

La présence américaine en Méditerranée est très ancienne puisqu'elle est antérieure à l'indépendance. Néanmoins, elle n'a jamais été très constante. En effet, par exemple, les Etats-Unis ont toujours considéré que le Maghreb relevait traditionnellement de la sphère d'influence européenne. Cependant, périodiquement on note de la part des Américains un certain resserrement des liens avec certains Etats, surtout quand ils cherchent à préserver leurs intérêts économiques, commerciaux et politiques.

311. De la fin du XVIII^o siècle à la seconde guerre mondiale :

A la suite de leur indépendance, les colonies nord-américaines cherchent à maintenir les relations commerciales qu'elles ont établies avec les deux Régences et l'Empire Chérifien⁸⁸. Elles espèrent assurer la sécurité de leur flotte marchande privée de la protection anglaise contre les corsaires en Méditerranée. En 1786, le traité de Marrakech entre le Maroc et la République est le premier accord signé entre un Etat maghrébin et les Etats-Unis. Il octroie à ces derniers des conditions particulièrement avantageuses.⁸⁹ Avant la fin du XVIII^o siècle, les Etats-Unis réussissent à conclure d'autres traités d'amitié et de commerce avec les Etats du Maghreb (1795 avec le Dey d'Alger, 1796 avec la Tripolitaine et 1797 avec la Tunisie). Ainsi, malgré les réticences des puissances européennes, les Etats-Unis s'implantent en Méditerranée et développent leur commerce, favorisés par ailleurs par l'établissement d'une agence commerciale américaine à Malte en 1783.

Au début du XIX^o siècle, les Etats-Unis consolident leur position dans la région, obtenant peu à peu des conditions toujours plus avantageuses pour l'exercice de leur commerce. Jusqu'au début des interventions européennes en Afrique du

⁸⁸ Sous couvert de traités signés par l'Angleterre.

⁸⁹ 200 ans plus tard, le traité d'amitié maroco-américain est toujours en vigueur. C'est le plus ancien traité encore valide des institutions américaines.

Nord, ils ont dans l'ensemble de bonnes relations avec les Etats maghrébins, particulièrement le Maroc et la Tunisie.

Puis ces relations jusque là fructueuses cessent de se développer. Il y a à cela plusieurs raisons, qui sont notamment la détérioration intérieure de ces pays, la colonisation européenne et l'isolationnisme américain. Les Etats-Unis, qui ne veulent prendre aucune responsabilité politique, se contentent de jouer un rôle ponctuel de médiateur entre les puissances européennes et les populations locales, laissant les Européens s'occuper de territoires faisant partie de leur orbite. Les Américains se préoccupent cependant de maintenir leurs rapports commerciaux, voire d'acquérir des droits déjà concédés à d'autres par les Etats du Maghreb. Ils mettent en place dès 1823 une escadre en Méditerranée afin de protéger leurs navires marchands, et concluent de nouveaux traités.

Si les Etats-Unis ne s'opposent pas à la conquête européenne de l'Afrique du Nord, ils s'investissent activement dans le règlement du sort du Maroc, d'abord à la conférence de Madrid en 1880⁹⁰, mais surtout à la conférence d'Algésiras de 1906. Sous l'impulsion de Roosevelt, les Américains se posent en médiateur dans le différend qui oppose la France et l'Allemagne. Mais le départ de Roosevelt marque le retour à un retour à l'isolationnisme, au point que les Etats-Unis se désintéressent du problème marocain, même au moment de l'affaire d'Agadir. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ils s'efforcent essentiellement de préserver leurs droits en montrant à plusieurs reprises qu'ils tiennent à conserver l'intégralité des avantages acquis en Tunisie et au Maroc avant l'établissement des protectorats.

En dépit de leur retrait, les Etats-Unis ont une influence sur le déroulement des affaires intérieures des Etats du Maghreb. En effet, les déclarations du président Wilson, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes trouvent un écho très favorable dans les milieux musulmans d'Afrique du Nord. Cependant l'engagement américain se réduit vite puisque, dès 1920, ils se replient sur leurs problèmes intérieurs.

⁹⁰ Au cours de laquelle ils obtiennent du Maroc la clause de la nation la plus favorisée, réservée jusque là à la France et à l'Angleterre.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, l'Afrique du Nord apparaît comme une position stratégique importante. L'intérêt des Etats-Unis pour le Maghreb renaît. Ils veulent empêcher que cette région, au moins la partie contrôlée par la France, ne bascule dans le camp nazi, ceci afin de s'en servir comme tête de pont pour une pénétration en Europe par le flanc sud.

Au moment de la préparation du débarquement, les Américains opèrent leur retour en Afrique du Nord par l'intermédiaire d'assistants techniques, économiques et militaires. De fait, cette période favorise les contacts entre responsables américains et musulmans et a parfois des conséquences sur le développement des nationalismes. Pour la première fois depuis longtemps, les populations locales se trouvent en contact sur leur sol avec des représentants d'une puissance étrangère autre que française, plus encline à écouter et considérer favorablement leurs revendications. De son côté, le président F. Roosevelt est un fervent partisan de la décolonisation et affiche, tout au long de la guerre, son attachement à la liberté. Cependant il ne se montre jamais pressé de régler le fait colonial, conscient du besoin qu'il a d'alliés dans cette guerre.

312. L'après-guerre et les indépendances :

L'après-guerre est une période difficile pour les Etats-Unis qui doivent concilier les exigences imposées par le nouveau paysage stratégique mondial et le principe d'autodétermination des peuples dont ils s'étaient fait les promoteurs. Leur attitude témoigne d'une succession de compromis qui cherchent à ménager chaque partie, pour au final les mécontenter toutes.

Malgré les encouragements prodigués aux nationalistes⁹¹ et les sentiments anti-colonialistes de la plupart des responsables de la politique étrangère américaine, les Etats-Unis font peu dans les années qui suivent. Ayant accédé au statut de puissance mondiale, ils doivent faire face au déclenchement de la Guerre Froide et leur priorité absolue devient l'endiguement de la puissance soviétique. Les administrations Truman et Eisenhower s'attachent donc à ménager leur allié traditionnel français dont ils souhaitent la participation à l'OTAN, et répugnent à exercer des pressions liées à la décolonisation.

⁹¹ Si les nationalistes ne reçoivent pas un grand appui du gouvernement fédéral, ils peuvent néanmoins compter sur l'accueil et le soutien moral et financier des syndicats américains.

La guerre de Corée renforce la volonté américaine d'implanter des bases militaires tout autour du globe pour encercler le bloc communiste. Les Américains disposent déjà de l'accord de la France pour l'utilisation de la base de Kénitra dans le soutien logistique de leur flotte en Méditerranée ⁹². Ils souhaitent élargir leur dispositif et négocient l'installation de cinq nouvelles bases au Maroc, destinées à servir de bases d'appui au Strategic Air Command tout en étant hors du champ de l'OTAN qui ne couvre pas le pays. Le 12 juillet 1951, un accord définitif est signé à Washington qui en prévoit le retour à la France « une fois le danger de la situation mondiale passé ». Ces bases et la forte colonie américaine qui s'y installe provoquent de nombreuses réactions hostiles de la part des populations locales comme du sultan qui n'avait pas été informé de l'accord.

La période de l'immédiat après-guerre marque un développement des échanges économiques entre les Etats-Unis et le Maghreb, même s'ils demeurent modestes. Ce regain d'intérêt commercial se fait d'abord à travers l'application du plan Marshall qui permet l'équipement industriel des trois pays sous tutelle française et favorise tout particulièrement les relations avec le Maroc. Elles sont d'ailleurs renforcées par l'installation dans ce pays de nombreux Américains démobilisés qui font fortune dans l'import-export. Les Américains sont également très attentifs au maintien des droits commerciaux et privilèges spéciaux accordés à leurs ressortissants depuis le XIX^e siècle.

Les crises de l'indépendance qui éclatent presque simultanément dans les trois pays du Maghreb compliquent la position américaine. D'une part, Washington doit maintenir une étroite solidarité avec son allié français, préserver ses bases stratégiques et maintenir l'équilibre politique mondial qui pourrait être modifié à ses dépens par le succès de mouvements nationalistes. Mais d'autre part, en vertu de leurs principes, les Américains se doivent d'afficher leur désapprobation envers le colonialisme, et ce d'autant plus que l'action des leaders maghrébins (Bourguiba ou Mohammed V) ne s'inscrit pas dans une démarche pro-communiste. La complexité de la politique américaine qui consiste à ne pas trop s'engager d'un côté ou de

⁹² Cette base aéronavale était restée sous pavillon américain jusqu'en 1947, lorsqu'un accord la fit repasser sous pavillon français mais laissa aux Américains des larges facilités d'utilisation.

l'autre, se révèle lors de l'examen des questions coloniales par les Nations-Unies ⁹³. Les Etats-Unis refusent de voter contre la France mais s'abstiennent lorsque la question tunisienne est évoquée au Conseil de Sécurité en 1952 ou lors des débats sur l'Algérie entre 1958 et 1960.

L'attitude américaine peut finalement se résumer par un soutien officiel mais nuancé à la France, notamment en ce qui concerne le Maroc et la Tunisie. Dans ces cas, Washington fait confiance à la France pour trouver une solution négociée. La durée limitée des affrontements contre les nationalistes dans ces deux pays, ainsi que leur accession à l'indépendance dès 1956, justifie à posteriori cette prudente réserve. A contrario, la longueur et la violence du conflit algérien amènent les Etats-Unis à revoir leur perception initiale consistant à considérer cette affaire comme étant d'ordre intérieur pour prendre une position plus tranchée à partir de 1957. Le point culminant de cette réprobation est atteint lorsque la France bombarde en représailles le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef ⁹⁴. C'est donc avec intérêt que les Etats-Unis accueillent l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958 et soutiennent son action pour la résolution de la crise.

Les Etats-Unis ont souvent été accusés d'avoir cherché à supplanter la France en Afrique du Nord. De fait, ils ne pouvaient se désintéresser de cette région où ils avaient des intérêts stratégiques, alors qu'une éclipse de l'influence française au Maroc et en Tunisie était possible du fait du problème algérien. En fait, les Etats-Unis, sans chercher à contrecarrer la politique française, se sont surtout attachés à préserver l'équilibre politique et économique de la région. Cette orientation des relations entre les Etats du Maghreb se poursuivra au-delà des indépendances.

⁹³ Le discours du porte-parole américain H. Byroade devant l'Assemblée générale le 31 octobre 1953 résume la politique menée par le Département d'Etat : « ...Nous avons grand intérêt à voir la France puissante et nous avons une profonde amitié pour le peuple français. Nous avons aussi une politique très ferme de soutien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... Cette situation est un des cas où il est de notre intérêt de ne pas choisir pour le seul fait d'avoir fait un choix. Nos intérêts fondamentaux ne peuvent être sauvegardés que par un arrangement acceptable à la fois par la France et les pays nord-africains... » « Les Etats-Unis et le Maghreb » in *Maghreb-Machrek*, n°8, 2^o trimestre 1965

⁹⁴ Le 8 février 1958, l'aviation française bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef soupçonné de servir de base arrière pour l'ALN algérienne, mais aussi en représailles du soutien qu'apporte la Tunisie à la cause algérienne.

32. LES ETATS-UNIS, ISRAEL ET LE MAGHREB :

321. Israël est l'allié incontournable dans la région :

Les liens qui existent entre les États-Unis et Israël déterminent en grande partie la politique américaine dans la zone Méditerranée. Cette relation spéciale et privilégiée qu'entretiennent les deux pays se concrétise dans tous les domaines, qu'ils soient économique, militaire ou diplomatique. Les causes de ces relations privilégiées sont multiples.

Tout d'abord, les Etats-Unis considèrent qu'Israël fait partie intégrante du monde occidental. La capacité de ses forces armées à intervenir efficacement sur les théâtres du Proche et Moyen-Orient lui confèrent une grande importance stratégique. D'autre part, il faut souligner l'influence qu'a le lobby pro-israélien (près de 6 millions de personnes) dans le système politique américain.

Il faut noter que la disparition de l'Union Soviétique a mis fin à l'appui qui était fourni à de nombreux adversaires de l'Etat d'Israël. Les États Unis ont donc depuis toute liberté pour encourager les négociations et promouvoir un accord visant à garantir l'existence d'Israël tout en réglant le problème palestinien. Du fait de leur position dominante et du lien privilégié, ils sont les seuls arbitres du processus et réfutent les prétentions européennes de participer au règlement politique du conflit.

322. les relations avec l'Algérie :

L'ambiguïté et l'originalité de la politique étrangère algérienne reposent sur la dualité de deux principes généraux apparemment antagonistes.

Sur le plan idéologique et stratégique, l'Algérie a toujours été soucieuse de renforcer son indépendance nationale face à tous ses partenaires étrangers. De ce fait, elle s'est activement engagée sur la voie du non-alignement et de la lutte contre les impérialismes, qu'ils soient communiste, américain ou néo-colonial.

Sur le plan économique, les dirigeants algériens ont cherché à découpler les relations techniques et commerciales des rapports politiques. Face à leurs interlocuteurs occidentaux, ce pragmatisme économique leur a fait passer outre leur rigidité idéologique. Ainsi, l'Algérie a toujours été attirée par les Etats-Unis et leur

puissance financière, économique et technologique. Cependant, elle n'a jamais pu s'en rapprocher totalement pour des considérations d'ordre politique et idéologique. Les relations américano-algériennes convergent ou divergent donc suivant que l'emportent les arguments économiques ou idéologiques.

Devant les violences qui débutent en Algérie en 1992 ⁹⁵, les autorités américaines sont tout d'abord dans l'expectative quant aux capacités du pouvoir algérien à maîtriser la situation. Cette situation n'affecte cependant pas les lignes directrices traditionnelles de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Algérie, et ce d'autant que leurs intérêts dans ce pays ne sont pas directement menacés.

Pour les Américains, la crise n'est pas seulement sécuritaire. En effet, les problèmes politiques et économiques, s'ils ne sont pas résolus à temps, risquent non seulement de faire avorter toute tentative de ramener la paix dans le pays, mais aussi et surtout de nuire durablement à la stabilité de l'ensemble du Maghreb, voire de l'Europe du Sud. C'est pourquoi les Etats-Unis accueillent favorablement la tentative de démocratisation politique ⁹⁶ mise en place par le Président Zéroual à partir de 1995. Celui-ci lance également les réformes conduisant à la réduction du déficit budgétaire et de l'inflation ainsi qu'à l'adoption d'une législation libérale pour le commerce et l'investissement. Cependant, pour attirer les capitaux étrangers, l'Algérie doit accélérer son programme de privatisation ⁹⁷. Même si le président Bouteflika poursuit sur la voie de son prédécesseur avec la loi sur la concorde civile en 1999, les Etats-Unis considèrent qu'ils doivent rester vigilants et continuer à faire pression pour rappeler aux responsables algériens leur devoir envers les populations, ce qu'ils font en appuyant les commissions d'enquête internationales.

Le découplage opéré par les dirigeants algériens entre les axes politique et économique a en fait toujours permis de maintenir des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis, l'un ou l'autre domaine ayant été prépondérant en fonction de la conjoncture. Depuis l'indépendance, malgré des divergences persistantes, on ne peut

⁹⁵ Au début de l'année, craignant l'arrivée au pouvoir des fondamentalistes musulmans, le gouvernement et l'armée suspendent le processus législatif entamé en décembre 1991. C'est le début de l'affrontement entre le pouvoir en place et une nébuleuse de groupes armés.

⁹⁶ Nommé "Président de l'Etat" par une Conférence Nationale, Zéroual organise en novembre 95 les premières élections présidentielles ouvertes, fait adopter une nouvelle constitution en 1996, et des élections législatives ont lieu en 1997.

⁹⁷ En 1998, le secteur public représente encore 80% de l'économie.

que constater une évolution positive des rapports entre les deux pays puisqu'on est passé d'un dialogue difficile au début à une quasi-normalisation des relations. En définitive, l'Algérie a obtenu un succès relatif dans sa relation avec les Etats-Unis. Elle a acquis le statut de partenaire avec lequel la coopération peut s'avérer fructueuse.

Si l'aspect géo-économique est prépondérant dans la stratégie qu'entretiennent les Etats-Unis à l'égard de l'Algérie, celle-ci pourrait également profiter d'un regain d'intérêt géopolitique grâce à la théorie américaine des "Etats pivots"⁹⁸. Elle pose que les Etats-Unis, pour faire face aux risques d'influence et d'incohérence vis-à-vis du monde en développement, doivent se concentrer sur certains pays dont la stabilité est décisive pour la sécurité mondiale et qui peuvent servir de relais pour promouvoir les intérêts américains sur la scène internationale. Les découvertes pétrolières renforcent la crédibilité d'une Algérie « Etat-pivot », et Washington y a quadruplé ses investissements en 1999⁹⁹. Les visites successives du commandant de la VI^e Flotte en septembre 2000 et du chef d'état-major de l'US Air Force en octobre 2000 amènent certains analystes à penser qu'un partenariat stratégique concurrent de l'axe Rabat-Washington pourrait se constituer.

323. Les relations avec le Maroc :

Les Etats-Unis et le Maroc entretiennent des relations anciennes. Néanmoins, elles entrent dans le cadre beaucoup plus large de l'orientation naturelle du Maroc vers l'Ouest et de son identification progressive au camp occidental. Le Maroc a constamment voulu avoir des liens privilégiés avec l'Occident à travers deux pôles complémentaires qui sont la France et les Etats-Unis. Entre les deux pays, il a recherché un équilibre voire parfois une certaine concurrence.

De son côté, Washington a toujours considéré le Maroc comme un allié politique irremplaçable et un atout stratégique important dans la région. Cependant ses liens avec ce pays ne sont qu'un volet de sa politique globale, tant à l'égard du Maghreb que de l'Afrique et du Moyen-Orient. Ainsi, les Américains n'ont jamais voulu s'investir comme première puissance dans ce pays, préférant jouer le rôle de

⁹⁸ Voir CHASE (R.), HILL (E.) et KENNEDY (P.), « Pivotal states and US strategy », in *Foreign Affairs*, vol 75, n°1, janvier-février 1996, p. 33-52.

⁹⁹ Environ 500 millions de dollars.

« junior partner »¹⁰⁰, mais étant prêts à assumer la relève lors des tensions entre Rabat et Paris. En guise d'illustration, on peut citer trois périodes de resserrement important des liens entre les Etats-Unis et le Maroc : l'arrivée au pouvoir de Hassan II en 1961, la fin des années 70 sous la présidence Carter, et la présidence Reagan à partir de 1981.

Sur le plan stratégique et militaire, une coopération plus ou moins poussée, mais constante, existe entre les deux pays quasiment depuis l'indépendance. Les relations économiques entre les deux pays sont en revanche plus limitées.

3231. La coopération militaire :

Le Maroc possède à la fois une façade sur l'Atlantique (1336 km de côtes hors Sahara Occidental) et sur la Méditerranée (499 km de côtes), et bénéficie d'escales privilégiées (Casablanca, Dakhla). Mais surtout, il commande l'accès sud à la Méditerranée, où le détroit de Gibraltar constitue un goulet d'étranglement¹⁰¹. Sa fermeture pourrait isoler en Méditerranée la VI^{ème} Flotte, en même temps qu'il sert de point de passage pour d'éventuels renforts de l'OTAN sur son flanc sud. Les Américains ont donc tout intérêt à avoir un régime ami à Rabat.

Dès 1951, les Etats-Unis négocient avec la France la construction de 5 bases (Sidi Slimane, Ben Slimane, Ben Guerir, Nouaceur, Kénitra) qui sont notamment utilisées par le Strategic Air Command dans le cadre de la Guerre Froide. L'accord passé en décembre 1959 entre le président Eisenhower et Mohammed V prévoyait leur évacuation avant la fin de 1963. Les responsables des deux pays négocient la reconversion civile de ces bases, mais en dépit de l'opposition des partis marocains à la présence des bases étrangères sur leur sol, ils concluent un accord secret sur le maintien de l'armée américaine sur la base aéronavale de Kénitra et dans les centres de communication de Sidi-Yahia et Bouknadel, indispensables à la VI^{ème} Flotte.

En 1976, les Etats-Unis décident de quitter ces bases et de les remplacer par des satellites. S'ils ne disposent plus d'installations permanentes à compter de mai 1982, ils obtiennent l'autorisation pour leurs avions de la Rapid Deployment Force d'utiliser les bases marocaines (Casablanca, Sidi Slimane) en cas de crise au Moyen-Orient ou en Afrique. De plus, les ports marocains sont ouverts aux visites des

¹⁰⁰ Selon l'expression en vigueur.

¹⁰¹ 14 kilomètres dans sa plus petite largeur.

bâtiments de la VI^{ème} Flotte, et les forces armées marocaines et américaines, qu'elles soient navales ou terrestres, effectuent régulièrement des manœuvres communes de grande ampleur.

Néanmoins, dans le dispositif américain en Méditerranée et au Moyen-Orient, le Maroc a plus un rôle complémentaire que de premier plan. En effet, la Guerre Froide est terminée, et la dissuasion nucléaire américaine qui repose sur des missiles basés à terre, des sous-marins et des avions à long rayon d'action n'a plus besoin du Maroc. De plus, la situation au Moyen-Orient est stabilisée et les Américains y sont désormais solidement implantés (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis). Dans l'éventualité d'une menace, ils peuvent opérer à partir des bases en Espagne, Italie, Grèce ou Turquie. Néanmoins, l'intérêt de contrôler le détroit de Gibraltar reste certain.

Depuis l'indépendance, les Etats-Unis sont, après la France, le principal fournisseur d'armes du Maroc. Cette aide a débuté en 1960, motivée essentiellement par la peur de voir le royaume chérifien répondre aux appels d'offre des soviétiques. L'emploi des armes fournies au Maroc a été restreint à la sécurité intérieure du pays par un accord signé entre les deux pays en 1960¹⁰². Suite à l'aide importante fournie par l'URSS à l'Algérie pendant la Guerre des Sables, cette restriction a été étendue à l'autodéfense.

A partir de 1974, le Maroc est engagé dans l'affaire du Sahara Occidental. Dans un premier temps l'administration Carter refuse de lui livrer les armes offensives qu'il réclame à partir de 1977, s'appuyant sur les clauses du traité de 1960. Elle reproche notamment au Maroc l'utilisation au Sahara de ses avions F5 en missions de reconnaissance. Cependant, en 1979, devant l'enlisement marocain, les Etats-Unis opèrent un revirement complet et acceptent de fournir les armes anti-insurrectionnelles réclamées depuis 1977.

La coopération américaine poursuit un double objectif. Le premier est de fournir au Maroc une aide limitée, suffisante pour assurer sa défense, mais insuffisante pour emporter la victoire contre le Polisario, car Washington penche

¹⁰² Cette accord particulier était en fait destiné à éviter que le Maroc ne réexporte des armes vers des pays arabes en guerre contre Israël.

pour une solution négociée. Le second est de constituer un contrepoids à la puissance algérienne.

Enfin un effort de formation constant est maintenu. A ce jour, plus de 3000 stagiaires marocains ont bénéficié de l'aide militaire.

3232. La coopération économique :

Contrastant avec l'importance et le développement des relations militaires, les relations économiques entre le Maroc et les Etats-Unis demeurent modestes. A cela, plusieurs explications peuvent être avancées.

Tout d'abord, il faut tenir compte de l'importance de la langue française dans les activités commerciales au Maroc. Ensuite, il faut invoquer le manque de complémentarité entre les économies américaines et marocaines. En effet, le Maroc exporte principalement du phosphate et des produits agricoles dont les Etats-Unis n'ont pas besoin. Ils sont le principal exportateur agricole et producteur de phosphate au monde. Enfin, la structure de l'économie marocaine constitue un handicap pour la pays. Elle s'appuie sur de nombreuses PME, totalement inadaptées pour répondre à l'importance et la versatilité du marché américain.

La coopération économique entre les deux pays revêt ainsi trois aspects. Tout d'abord la balance commerciale a souvent été largement en faveur des Etats-Unis (l'excédent était de 20 pour 1 en 1975, et 15 pour 1 en 1984) mais la tendance est au rééquilibrage puisque l'on descend à 1,2 pour 1 en 1998 ¹⁰³. On l'a vu, au-delà des discours politiques, l'Algérie est depuis longtemps le partenaire le plus important dans la région pour les Etats-Unis ¹⁰⁴. L'économie marocaine, quant à elle, est principalement tournée vers l'Union européenne avec qui un premier accord de coopération a été signé dès 1976. En 1999, l'UE absorbe 77% des exportations marocaines et lui fournit 68% de ses importations, la part des Etats-Unis représentant respectivement 5,7% et 11%.

Par l'ancienneté et la solidité de leurs relations, on peut affirmer que le Maroc est l'allié naturel des Etats-Unis au Maghreb. Cette amitié s'est matérialisée par une

¹⁰³ Importations marocaines en provenance des Etats-Unis : 435 millions de dollars, et exportations : 367 millions de dollars (source : US department of commerce).

convergence de vues et un soutien mutuel sur un certain nombre de problèmes de politique internationale. Elle s'est concrétisée par une aide militaire continue de la part des Etats-Unis dont les intérêts géostratégiques au Maroc demeurent majeurs.

Cependant, on peut se demander si les Américains, sûrs de la fidélité de leur allié, ne l'ont pas négligé. En effet, si l'on met en parallèle l'assistance fournie au Maroc et celle offerte à d'autres pays de la méditerranée ¹⁰⁵, on peut s'interroger sur l'importance qu'a vraiment le Maroc pour les Etats-Unis. De plus, Rabat a souvent été frustré de voir l'Algérie entretenir des liens économiques plus étroits avec les Etats-Unis.

3233. le dilemme du Sahara Occidental :

Le conflit sahraoui met les Etats-Unis devant la difficulté de maintenir leurs relations étroites avec le Maroc tout en préservant leurs échanges économiques avec l'Algérie. Refusant toute implication directe, la politique américaine dans cette affaire s'articule autour de deux principes apparemment contradictoires. Le premier est d'éviter la déstabilisation du Maroc et l'installation d'un régime radical au Sahara Occidental. Le second est l'application de la volonté d'autodétermination des peuples et le respect des Droits de l'Homme que les autorités marocaines sont accusées par des lobbies puissants aux Etats-Unis de violer régulièrement. Dès lors, les Américains affichent une neutralité officielle de façade tout en soutenant avec régularité l'effort de guerre marocain, lui donnant les moyens d'assurer sa défense mais non de l'emporter. De fait, le conflit sahraoui a longtemps entretenu une pomme de discorde entre l'Algérie et les Etats-Unis.

324. Les relations avec la Tunisie :

Historiquement, les relations que les Etats-Unis entretiennent avec la Tunisie sont comparables à celles qu'ils ont avec le Maroc. D'un côté, sous l'impulsion initiale de Bourguiba, la Tunisie affiche une volonté marquée de rapprochement avec l'Occident, oscillant entre la France et les Etats-Unis. De l'autre, les Américains sont certes satisfaits de la présence d'un allié supplémentaire dans la zone, mais leurs

¹⁰⁴ Déjà en 1976, les Etats-Unis étaient le premier client de l'Algérie et son troisième fournisseur (source : US department of commerce).

¹⁰⁵ Par exemple, en 1986, le Maroc a reçu 138 millions de dollars d'aide économique et monétaire américaine contre 939 à la Turquie, 2300 à l'Egypte et 3750 à Israël. DAMIS (J.), « Les relations des Etats-Unis avec le Maroc », in *Maghreb-Machrek*, n°111, janvier-mars 86, p. 22

intérêts économiques y sont faibles. Une fois encore, ils préfèrent jouer le rôle de « junior partner », laissant à la France le leadership occidental dans ce pays. Ils assument cependant pleinement la garantie protectrice qui leur est demandée, d'autant que Washington et Tunis ont des vues convergentes sur de nombreux points de politique internationale. Le principal problème qui se pose à la diplomatie américaine tient à la violence institutionnalisée de l'Etat qui bafoue régulièrement les principes démocratiques et les Droits de l'Homme.

Dès son indépendance, la Tunisie noue d'excellents contacts avec les Etats-Unis. Comme tout ce qui concerne la politique étrangère tunisienne à cette époque, ces bons rapports doivent beaucoup aux vues et à l'action personnelle de Habib Bourguiba. Le chef de l'Etat tunisien n'a jamais caché son attachement aux conceptions occidentales ainsi qu'une grande admiration pour la nation américaine¹⁰⁶. Il est persuadé que « seuls le monde occidental et son leadership nord-américain sont à même de garantir la liberté de petits pays comme la Tunisie contre les tentations hégémoniques du bloc communiste, sans remettre en cause leur indépendance et leur libre arbitre. »¹⁰⁷.

De leur côté, les Etats-Unis considèrent favorablement cet allié et son chef emblématique qui a su conduire son pays à l'indépendance et faire preuve de mesure à l'égard de la France, allié traditionnel des Américains. Les Américains sont inquiets de la pénétration soviétique en Méditerranée. Ils apprécient les idées exprimées par le président tunisien qui pense que l'Afrique doit être préservée de l'emprise des pays de l'Est et que le nationalisme peut constituer un antidote au communisme

3241. La coopération militaire :

Le rôle protecteur des Etats-Unis ne se dément pas depuis lors. A partir de 1980 et de la tentative libyenne de déstabiliser le régime lors de l'affaire de Gafsa¹⁰⁸,

¹⁰⁶ Dès 1950, Bourguiba devant les étudiants tunisiens du Quartier Latin prononça un discours exaltant le courage politique de l'Amérique qui n'hésite pas à « envoyer ses boys mourir en Corée pour les valeurs de liberté ». GRIMAUD (N.), *La Tunisie à la recherche de sa sécurité*, PUF, 1995, p 31.

¹⁰⁷ GRIMAUD N., *op. cit.*, p. 31.

¹⁰⁸ En janvier 1980, une soixantaine d'opposants tunisiens manipulés par Khadafi s'infiltrèrent par Gafsa dans le but de lever une révolte populaire. Contrairement aux espoirs libyens, la population

Washington reprend son aide à la Tunisie qui est multipliée par 4 entre 1981 et 1986, passant ainsi de 15,7 millions de dollars à 65,6 millions de dollars ¹⁰⁹. Les Etats-Unis sont le premier fournisseur d'armement à la Tunisie. Chaque année, onze exercices mixtes permettent aux armées de travailler ensemble, mais sans revêtir pour autant l'ampleur des exercices interarmées franco-tunisiens, il est vrai moins fréquents. Les Etats-Unis accueillent dans leurs écoles soixante-dix stagiaires par an. De son côté, l'armée américaine jouit d'un certain nombre de privilèges en Tunisie. Elle s'est vue offrir des facilités d'entraînement pour ses forces stationnées en Europe et utilisent des plages, sur la côte nord entre Tabarka et Bizerte. Elle dispose aussi d'une grande base à Benghilouf, à l'est de Gabès, qui peut servir de plate-forme d'intervention au Proche-Orient ou dans le Golfe.

3242. Les relations économiques :

Dans ce domaine, les relations avec les Etats-Unis sont très limitées. En effet, la taille du marché national n'est pas attractive, en l'absence d'intégration régionale.

Les Etats-Unis se classent au quatrième rang des fournisseurs, avec 5% à peine des importations tunisiennes, et n'absorbent que 0.8% de ses exportations (produits agricoles et textiles). Les investissements cumulés américains ne sont pas très importants comparés à ceux des Européens, mais ils sont en progrès ¹¹⁰. Ils se sont orientés en priorité vers les hydrocarbures. Les compagnies pétrolières américaines présentes dans le Sud tunisien sont de taille moyenne.

325. Les relations avec la Libye :

Les relations entre Washington et Tripoli sont conflictuelles depuis 1978, date des premières sanctions économiques, et franchement antagonistes à partir de l'inscription de la Libye sur la liste des Etats terroristes dès 1979. La Libye est choisie à l'origine pour tester sur elle une stratégie de tension progressive (« Try and see strategy ») et, à travers elle, donner un sérieux avertissement aux Etats ou groupements de son espèce. Cette stratégie s'engage sur plusieurs axes.

reste calme et l'armée tunisienne rétablit la situation en moins d'une semaine avec une aide logistique franco-marocaine.

¹⁰⁹ BERRAMDANE (A.), *Le Sahara Occidental, enjeu maghrébin*, Khartala, 1992, p 183.

¹¹⁰ 300 millions de dollars de 1993 à 1998.

Tout d'abord, la Libye fait l'objet de sanctions diplomatiques avec la fermeture de la mission libyenne à Washington et l'expulsion de son personnel en mai 1981. Ensuite, elle subit des pressions militaires avec des manœuvres constantes de la VI^{ème} Flotte dans le golfe de Syrte. Enfin, les Etats-Unis lui infligent des sanctions économiques avec l'interdiction faite en décembre 1981 aux citoyens américains de se rendre en Libye, et la demande faite aux entreprises américaines d'évacuer leurs nationaux résidant en Libye. En mars 1982, Reagan ordonne la cessation de toute importation de pétrole libyen et décrète l'embargo sur toute exportation de matériel énergétique et technologique à destination de Tripoli.

Cette guerre d'usure n'aboutissant pas, les Etats-Unis décident de frapper Benghazi et Tripoli à la suite de l'attentat contre la discothèque de Berlin ¹¹¹. Cette politique coercitive n'atteint pas son but, éliminer physiquement Kadhafi ou le ramener à la raison.

Les sanctions contre la Libye ont véritablement débuté en mai 1978, date à laquelle les Etats-Unis ont prohibé la vente d'armes, de matériels électroniques et d'équipements agricoles. Une deuxième mesure a été prise en mars 1981, interdisant l'importation de pétrole libyen aux Etats-Unis. Néanmoins, au delà des déclarations, les relations économiques se maintiennent puisqu'un bureau d'études texan se verra attribuer l'ingénierie de "la grande rivière artificielle", représentant l'un des plus gros contrats d'équipement jamais passés en Libye. Un embargo total est décrété en janvier 1986. Les répercussions de ces sanctions sur l'économie et les finances libyennes ne sont pas dramatiques. Pratiquement, elles se limitent au gel des avoirs libyens déposés dans les banques américaines.

En août 1996 les Etats-Unis promulguent la loi d'Amato-Kennedy qui prévoit des sanctions contre toute société étrangère investissant plus de 40 millions de dollars en Libye. Mais cette loi est devenue peu fonctionnelle car elle porte atteinte aux intérêts européens et a été jugée incompatible avec les règles de l'OMC en novembre 1996.

Sur le plan politique, la Libye étant qualifiée de « rogue state » ¹¹², il n'existe plus de dialogue direct entre elle et les Etats-Unis depuis 1986, le canal des Nations

¹¹¹ Perpétré en décembre 1985 par le groupe Abou Nidal, alors soutenu par la Libye.

¹¹² Etat paria.

Unies étant le seul utilisé. Le refus de signer la Convention sur les armes chimiques continue à inquiéter les Américains, qui portent également un grand intérêt aux recherches en matière de missiles balistiques ¹¹³.

Néanmoins, si les tensions ont été vives entre les Etats-Unis et la Libye, plusieurs facteurs plaident pour une normalisation à venir. La campagne réussie du gouvernement libyen qui a su mobiliser en sa faveur un soutien international, notamment de la Ligue Arabe et de l'OUA, a amené, en août 1998, les Etats-Unis à entériner la solution libyenne d'un jugement des présumés coupables de l'attentat de la Pan-Am dans un pays tiers.

De plus, depuis le début de 1998, le succès diplomatique de la Libye a menacé la capacité des Etats-Unis à maintenir les sanctions. La pression vient de l'extérieur mais également de l'intérieur. En effet les grandes firmes américaines, notamment pétrolières, font pression contre un embargo qui a donné en définitive peu de résultats et sacrifié leurs intérêts au profit des Européens. De son côté, Kadhafi entend réintégrer le concert international des nations et déclare officiellement renoncer au terrorisme en décembre 1999. Les années à venir pourraient donc marquer un rapprochement entre la Libye et les Etats-Unis.

Finalement, sur le plan économique, le Maghreb n'a qu'une importance très relative pour les Etats-Unis. Sur le plan stratégique, cette région a certes pu représenter au temps de la Guerre Froide une porte ouverte sur le monde arabe et l'Afrique mais cet intérêt a considérablement perdu de sa valeur. Le Maghreb n'est plus aujourd'hui qu'un complément dans le dispositif américain en Méditerranée dont les pôles dominants se trouvent plus à l'est, en Turquie et au Moyen-Orient. Il n'y a pas vraiment de politique américaine au Maghreb.

Pour les Américains, la zone appartient à la sphère d'influence européenne, notamment celle de la France en ce qui concerne le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. La conception de leur rôle est celle d'un « junior partner » avant tout. Dans cette

¹¹³ Pour lesquelles on soupçonne une coopération de la Corée du Nord.

optique, ils ont mené et mènent une politique pragmatique dont le but est la préservation de leurs intérêts économiques, essentiellement énergétiques, en dépit des aléas et différends diplomatiques.

Néanmoins, les Américains ont toujours considéré comme essentiel le maintien de la stabilité au Maghreb, qui repose à leurs yeux sur deux piliers.

Le premier, politique, a trait à la viabilité de l'organisation du pays et à l'équilibre entre les Etats. Ainsi, aussi forts et anciens que puissent être leurs liens avec les Marocains, les Etats-Unis ne se sont jamais pour autant fermement rangés à leurs côtés afin de ménager l'Algérie.

Le second pilier est économique. L'action des Etats-Unis porte sur l'incitation à la libéralisation économique et l'adaptation des structures de l'Etat à l'économie de marché. Stuart Eizenstat a lancé en 2000 une initiative visant à la création d'une zone de libre-échange entre les Etats-Unis et les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), articulée en deux parties : la promotion du commerce et des investissements privés entre l'Afrique du Nord et les Etats-Unis, et la création d'un climat propice au développement économique, à l'entreprise commerciale, aux investissements et aux échanges.

Les relations qu'entretiennent les Etats-Unis avec les pays de la région sont également conditionnées par le processus de paix et les relations avec Israël, pour lequel les Américains incitent fortement les autres pays à faire pression sur les Palestiniens.

33. LES ETATS-UNIS ET LE DIALOGUE MEDITERRANEEN DE L'OTAN :

Le but du dialogue méditerranéen de l'OTAN est de « permettre une meilleure compréhension mutuelle entre les pays de Sud, et de contribuer à renforcer la stabilité de la Méditerranée en faisant mieux comprendre les buts et objectifs de l'Alliance » ¹¹⁴. Des échanges de vue et d'informations entre Etats sont destinés à

¹¹⁴ NAC Final Communiqué, NATO M-NAC2(94)116, Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, NATO Headquarters, Brussels, 1 décembre 1994.

accroître la transparence et une meilleure compréhension des questions de sécurité mutuelles. Ces buts sont compatibles avec le Concept Stratégique de l'OTAN, adopté à Rome en 1991, qui pose que « la politique de sécurité de l'Alliance est fondée sur trois éléments qui se renforcent mutuellement : le dialogue, la coopération, et la préservation d'une capacité de défense collective »¹¹⁵.

331. Le Dialogue méditerranéen de l'Alliance atlantique :

D'après Jean-François Daguzan¹¹⁶, les objectifs de l'OTAN en Méditerranée sont : le dialogue avec les pays méditerranéens acceptables, la gestion des crises, le rôle de stabilité interallié en Méditerranée et la contribution accrue en matière de non-prolifération. Dans cet esprit, l'organisation a proposé en 1994 à certains pays du Sud de discuter de mesures de sécurité. Cinq pays s'y sont joints initialement : l'Égypte, Israël, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, la Jordanie rejoignant ultérieurement et l'Algérie y participant depuis février 2000. En juillet 1997, le MCG¹¹⁷ a été chargé de mener le dialogue politique avec les pays participants, d'évaluer la situation de la sécurité en Méditerranée, et de superviser et coordonner les activités prévues.

Le dialogue vise à instaurer de bonnes relations et à favoriser une meilleure compréhension mutuelle dans l'ensemble de la région méditerranéenne, ainsi qu'à promouvoir la sécurité et la stabilité régionales. Il prévoit des discussions politiques avec les pays participants, et comporte des travaux qui sont organisés selon un programme annuel. Celui-ci est axé sur la coopération pratique dans des domaines liés à la sécurité et à la défense, et aussi dans les domaines de l'information, des plans civils d'urgence et des activités scientifiques.

Au Sommet de Washington, en avril 1999, les dirigeants de l'Alliance ont décidé de l'intensifier, tant dans sa dimension politique que dans sa dimension de coopération pratique. Cela crée, entre autres, de nouvelles possibilités de discussion et d'approfondissement de la coopération dans des secteurs où l'OTAN peut apporter une contribution particulièrement positive. Ces coopérations concernent tout

¹¹⁵ « The Alliance's Strategic Concept », *1995 NATO Handbook*, p. 40-42.

¹¹⁶ DAGUZAN Jean-François, « Le dialogue de l'OTAN sur la Méditerranée et l'institutionnalisation de la Charte euro-méditerranéenne », in Ortega Martin, *L'avenir du dialogue euro-méditerranéen en matière de sécurité, Occasional papers* de l'Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale, n°14, mars 2000, p. 53-60.

¹¹⁷ *Mediterranean cooperation group*.

particulièrement le domaine militaire, mais également d'autres pour lesquels les pays participant ont manifesté de l'intérêt.

Les activités prennent diverses formes, par exemple, des invitations à des stages ayant lieu à l'Ecole de l'OTAN, à Oberammergau (Allemagne), et au Collège de défense de l'OTAN, à Rome (Italie). Ces stages portent sur les questions de maintien de la paix, sur la maîtrise des armements, sur la protection de l'environnement, sur la coopération civilo-militaire pour les plans civils d'urgence et la coopération européenne en matière de sécurité. Le Dialogue sur la Méditerranée fait partie intégrante de l'approche coopérative de l'Alliance à l'égard de la sécurité. Il procède de la reconnaissance du fait que la sécurité dans l'ensemble de l'Europe est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité en Méditerranée.

Avec sa puissance militaire, l'OTAN constitue un élément majeur de la stabilité du bassin méditerranéen. Les experts de l'Alliance considèrent que cette organisation est la plus apte à traiter de problèmes de sécurité en Méditerranée.

Or, l'OTAN est sans doute l'instrument de coopération politique le moins apte à établir un système de sécurité satisfaisant en Méditerranée. En effet, elle est perçue par certains Etats méditerranéens comme un instrument de la puissance américaine, notamment par ceux qui sont définis comme « rogue States »¹¹⁸. Par ailleurs, l'adhésion de pays d'Europe de l'Est accentue la vocation continentale et atlantiste de l'OTAN au détriment de son flanc Sud. A titre d'illustration, seuls six Etats méditerranéens¹¹⁹ sur les vingt-huit pays du bassin font partie des 19 membres de l'Alliance atlantique.

Même si ces réflexions permettent à l'Alliance atlantique de prendre régulièrement le pouls de la situation en Méditerranée, elles s'inscrivent dans une logique sécuritaire, essentiellement militaire, et apparaissent partiellement inadaptées à la région faute de prendre en compte les facteurs d'hétérogénéité de la zone.

332. la position américaine :

¹¹⁸ Libye et Syrie dans la région.

¹¹⁹ France, Italie, Espagne Portugal, Grèce et Turquie.

Le succès du Dialogue dépend également de la politique régionale de l'Etat le plus influent au sein de l'OTAN, à savoir les Etats-Unis. Or, jusqu'à présent, ils ont semblé adopter une position plutôt réservée à l'égard du Dialogue.

Ce peu d'enthousiasme s'explique par le fait que, pour les Américains, le sujet le plus important dans « l'agenda » de l'OTAN est pour l'instant l'élargissement. Washington ne souhaite pas que l'attention de l'Alliance soit distraite de son élargissement à l'Est et de ses relations avec la Russie. Les Etats-Unis craignent également que le Dialogue interfère avec le processus de paix au Proche-Orient.

Mais dans le même temps, il est dans l'intérêt des Etats-Unis de contrer la montée de risques particuliers, comme la prolifération des armes de destruction massive, en Méditerranée comme dans le reste du monde. Le Dialogue est donc un moyen utile pour promouvoir à la fois une discussion interne sur ces sujets et de faire connaître aux pays du Sud les décisions de l'Alliance à ce propos.

L'attitude américaine aura donc indéniablement une très grande influence sur l'avenir du Dialogue. Depuis le départ de William Perry ¹²⁰, il semble que l'intérêt américain pour la Méditerranée décroît, surtout parce que Washington est d'abord préoccupé par l'élargissement. Pourtant, le Dialogue aura besoin d'un grand soutien américain pour s'intensifier et s'étendre.

¹²⁰ William Perry, Secrétaire d'Etat américain à la Défense, appelait fréquemment l'attention du Président Clinton sur l'importance croissante des problèmes de sécurité en Méditerranée.

CONCLUSION

La complexité du bassin méditerranéen et les risques potentiels qui le parcourent ne laissent pas présager d'un désengagement américain. D'une part, les Etats-Unis y ont de nombreux intérêts stratégiques, qu'il s'agisse de leurs approvisionnements en hydrocarbures ou du soutien de leur allié israélien. Ils disposent d'autre part des moyens d'asseoir leur domination militaire. Enfin, du fait de l'instabilité croissante des ex-républiques soviétiques, on peut penser que les Etats-Unis continueront à être fortement présents dans la région.

Pourtant, leur politique en Méditerranée ne doit pas être considérée comme un tout cohérent, coordonné selon une stratégie prédéfinie. C'est plutôt un ensemble de décisions et d'actions très pragmatiques visant à garantir des intérêts identifiés qui sont finalement nationaux.

Les divergences qui existent entre l'Union européenne et les Américains peuvent cependant constituer une base de départ pour rééquilibrer des relations qui sont actuellement au profit quasi-exclusif des Etats-Unis. Les différences d'intérêts ainsi que les visions parfois très différentes quant aux politiques à mener face aux problèmes méditerranéens doivent inciter les Européens à prendre en main de manière plus volontaire leur destin. En effet, face aux menaces de déstabilisation en Méditerranée les réponses américaines ne vont pas forcément dans le sens des intérêts européens.

ANNEXES

ANNEXE 1
COMPOSITION DE LA VI^{ème} Flotte américaine

Source : <http://www.cfm.navy.mil/>

22 Ships, ~ 70 Aircraft, ~12,548 Sailors and Marines

Aircraft Carriers

- *USS Enterprise (CVN 65)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt: 4,935
 - **Carrier Air Wing (CVW-8/CCDG-12/CDS-18)**: F-14 *Tomcats*, F/A-18 *Hornets*, EA-6B *Prowlers*, E-2C *Hawkeyes*, S-3A/B *Vikings*, SH/HH-60 *Seahawks* (The aircraft types listed are based on the average carrier airwing composition. The number of embarked aircraft depends on the squadrons that are deployed.)

Guided Missile Cruisers

- *USS Gettysburg (CG 64)* — Homeport: Norfolk, VA; ship's company: abt. 340
- *USS Phillipine Sea (CG 58)* — Homeport: Norfolk, VA; ship's company: abt. 376

Destroyers/Guided Missile Destroyers

- *USS Gonzalez (DDG 66)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 290
- *USS McFaul (DDG 74)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 320
- *USS Thorn (DD 988)* — Homeport: Norfolk, VA; ship's company: abt. 319

Guided Missile Frigates

- *USS Carr (FFG 52)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 210
- *USS Nicholas (FFG 47)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt: 210

Attack Submarines

- *USS Jacksonville (SSN 699)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt: 140
- *USS Philadelphia (SSN 690)* — Homeport: Groton, CT; Ship's company: abt: 140
- *USS Providence (SSN 719)* — Homeport: Groton, CT; Ships' company: abt. 140

Sixth Fleet Command Ships

- *USS La Salle (AGF 3)* — Homeport: Gaeta, Italy; Ship's company: abt. 498

Multi-purpose Amphibious Assault Ship

- *USS Kearsarge (LHD 3)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 1210
- *USS Ponce (LPD 15)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 406

Dock Landing Ship

- *USS Carter Hall (LSD 50)* — Homeport: Norfolk, VA; Ship's company: abt. 340

Submarine Tenders

- *USS Emory S. Land (AS 39)* — Homeport: La Maddalena, Italy; Ship's company: abt. 1,300

Fast Combat Support Ship

- *USS Arctic (AOE 8)* — Homeport: Earle, NJ; Ship's company: abt. 599

Combat Store Ship

- *USNS Sirius (T-AFS 8)* — No Homeport; Ship's company: abt. 50 Navy

Underway Replenishment Oilers

- *USNS Laramie (T-AO 203)* — No Homeport; Ship's company abt. 25 Navy
- *USNS Leroy Grumman (T-AO 195)*— No Homeport; Ship's company abt. 25 Navy

Fleet Ocean Tugs

- *USNS Mohawk (T-ATF 169)* — No Homeport; Ship's company: abt. 10 Navy

Patrol Coastal Ships

- *USS Typhoon (PC 5)* — Homeport: Little Creek, VA; Ship's company: abt. 25

P-3 Patrol Squadron

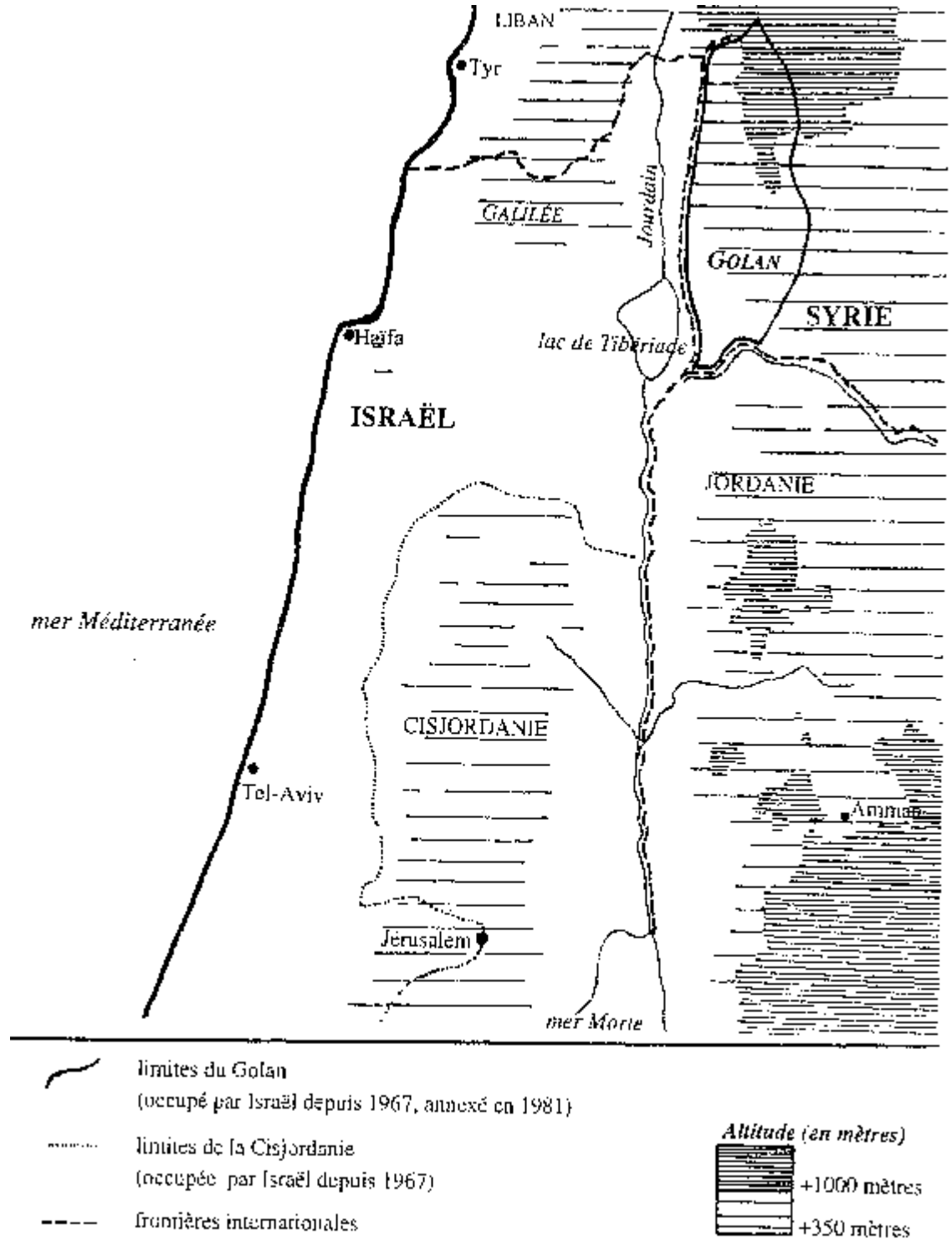
- **VP-26** — Squadron company: abt. 250

ANNEXE 2 LES ETATS PARIAS



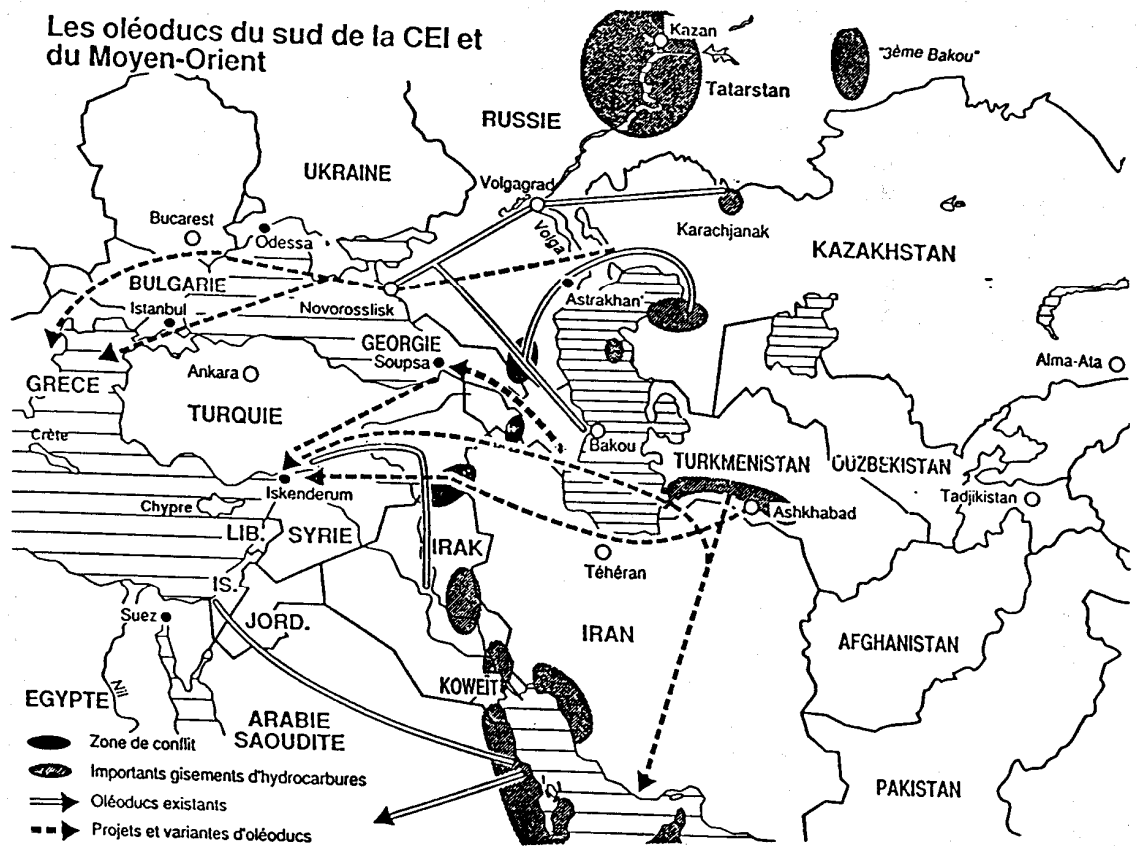
Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

ANNEXE 3 LE PLATEAU DU GOLAN



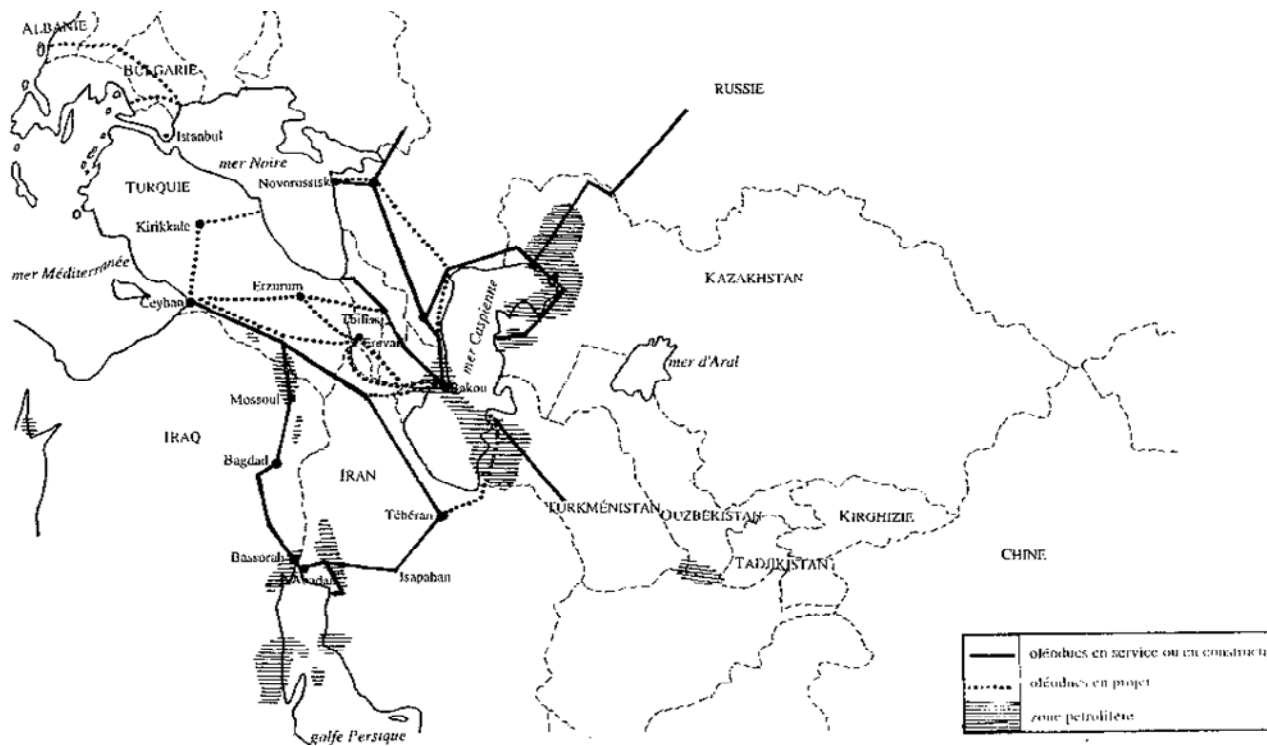
Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

ANNEXE 4 LES OLEODUCS DU SUD DE LA CEI ET DU MOYEN-ORIENT



Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

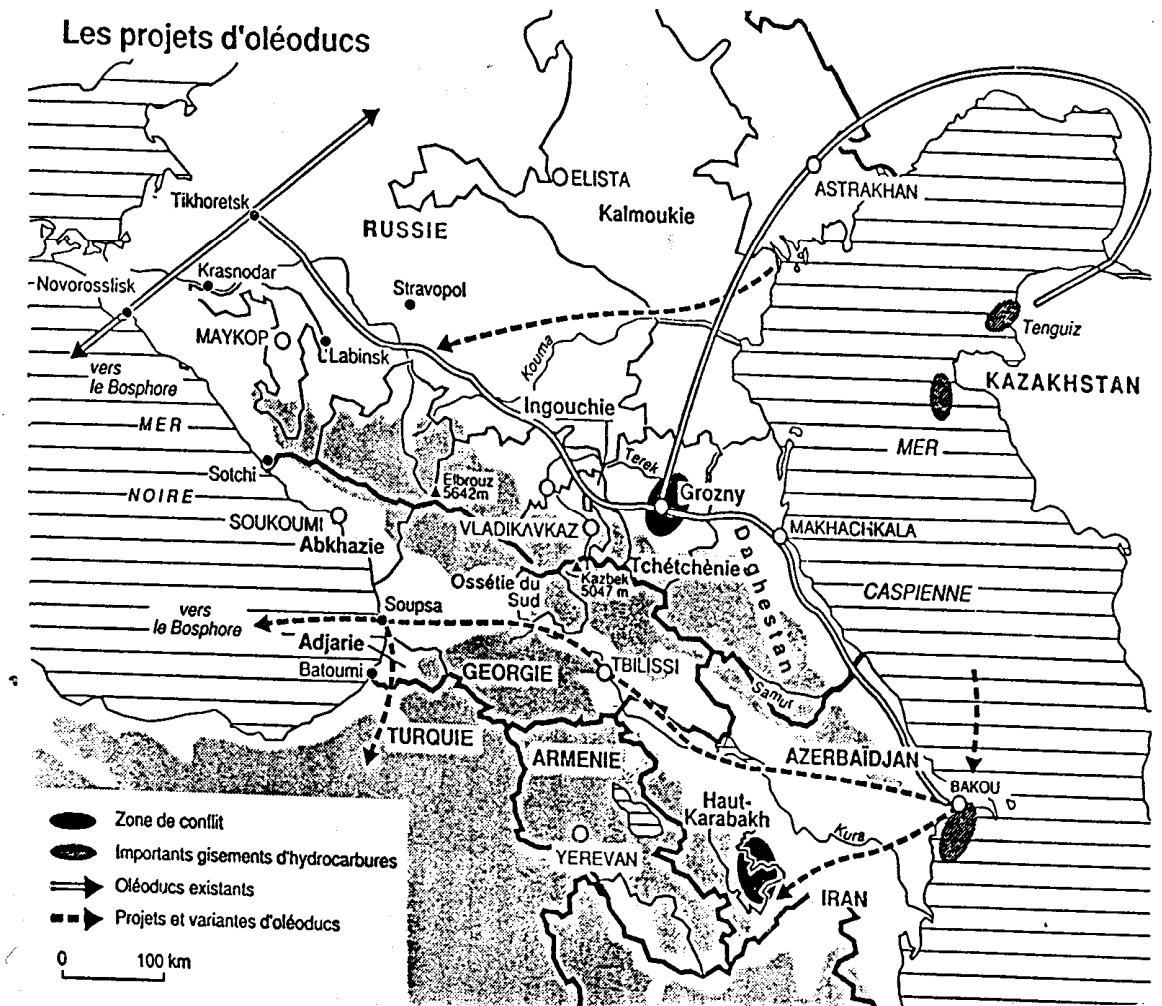
ANNEXE 5 LA BATAILLE DES OLEODUCS POUR LA SORTIE DU PETROLE DE LA CASPIENNE



Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

ANNEXE 6

LES PROJETS D'OLEODUCS EN MER NOIRE



Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

ANNEXE 7
LE LITIGE TERRITORIAL DU SAHARA OCCIDENTAL



Source : CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* ; Ellipses, Paris, 2001.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANÇAIS

- ACHCAR Gilbert, *La nouvelle guerre froide*, Paris ; PUF, 1999, p. 40.
- AIT-CHAALAL (A.), *L'Algérie, les Etats-Unis et la France : des discours à l'action*, Paris ; Publisud, 2000.
- COLOMBE Marcel, *Orient arabe et non-engagement* ; Publications Orientalistes de France, Langues et Civilisations, 1973.
- COLSON Bruno, *La stratégie américaine et l'Europe* ; Institut de stratégie comparée, Economica, 1997.
- COLSON Bruno, *Le Tiers-monde dans la pensée stratégique américaine*, Collection hautes études stratégiques ; Institut de Stratégie Comparée et Economica, 1994.
- DAGUZAN Jean-François, GIRARDET Raoul, *La Méditerranée. Nouveaux défis, nouveaux risques* ; Publisud, 1995.
- DAGUZAN Jean-François (sous la direction de), *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, Paris ; Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques, 2001.
- DEL VALLE Alexandre, *Genèse et actualité de la « stratégie » pro-islamiste des Etats-Unis*, Stratégique, 70/71, ISC99.
- JOXE Alain, *Voyage aux sources de la guerre*, Paris ; PUF, 1991.
- MANSOUR Camille, *Israël et les Etats-Unis ou les fondements d'une doctrine stratégique*, Collection Le temps du monde, Paris ; Armand COLIN, 1995.
- NIGOUL, C., Torrelli, M., *Menaces en Méditerranée*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale ; La Documentation Française, 1987.
- NOHRA F., *Stratégies Américaines pour le Moyen-Orient* ; Dar al Bouraq, 1999.
- NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Etats-Unis et le monde au 20ème siècle*, Paris ; Armand Colin/Masson, 1997.

OUVRAGES EN ANGLAIS

- GOLDBERG Andrew C, *Selective Engagement: US National Security Policy in the 1990s* ; The Washington Quarterly, vol 15, 1992-3, p.16.
- HOLMES John W., *MALSTROM : The United States, Southern Europe, and the Challenges of the Mediterranean*, Cambridge, Massachussets ; The World Peace Foundation, 1995.
- HUNTINGTON Samuel, *The clash of civilizations ?*; Foreign Affairs, vol.72, 1993.
- The White House, *A National Security Strategy of Engagement and Enlargement*, Washington, D.C.; Government Printing Office, février 1995.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- ARRIGHI DE CASANOVA E; "La Méditerranée : Questions économiques", *Défense Nationale*, Oct. 1997,
- BEDAR Saida, « La réforme stratégique américaine : vers une Révolution militaire », *Le débat stratégique américain 1998-1999*, n°25.
- BEDAR S., « Investissements High Tech en Afrique », *Arabies*, Sept.1999.
- BENCHENANE M. , « La Méditerranée espace de stabilité ou protectorat américain », *Arabies*, Dec.1996,
- CHESNEAU Jean, « A propos d'une politique méditerranéenne », *défense nationale*, n°2, février 2000, p. 5-18.
- COUSTILLERE Jean-François, « Méditerranée, quel enjeu pour le XXI ème siècle », *défense nationale*, n°4, avril 1999, p. 5-22.
- DAGUZAN Jean-François, « la Méditerranée à l'horizon du XXI ème siècle », *Puissances et influences, fondation pour la recherche stratégique* ; février 1999, p. 62-66.
- DAGUZAN Jean-François, « Le dialogue de l'OTAN sur la Méditerranée et l'institutionnalisation de la Charte euro-méditerranéenne », *in* ORTEGA Martin (sous la direction de), *L'avenir du dialogue euro-méditerranéen en matière de sécurité, Occasional papers* de l'Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale, n°14, mars 2000.
- DAGUZAN Jean-François, « Prévention des crises et des conflits : quelles perspectives pour la Méditerranée ? », *in* BUSSIÈRE Robert (sous la direction de),

L'Europe et la prévention des crises et des conflits, le long chemin de la théorie à la pratique, L'Harmattan, avril 2000, p.173-191.

- DAGUZAN Jean-François, « La Méditerranée à la recherche de sa stabilité : vers une organisation de sécurité euro-méditerranéenne en l'an 2000 ? », *Revue Défense*, n°89, septembre 2000, p.13-17.
- DAGUZAN Jean-François, « La Charte pour la paix et la stabilité, la fin des illusions de Barcelone ? », *Revue Confluences Méditerranée*, automne 2000, n°35, p.49-56.
- « Les Etats-Unis et le Maghreb » in *Maghreb-Machrek*, n°7, 1° trim.1965 et n°8, 2° trim 1965.
- DAMIS J., « Les relations des Etats-Unis avec le Maroc », in *Maghreb-Machrek*, n°111, janv-mars 86.
- DUVAL M., « La stratégie américaine en Méditerranée : perception par un Français », *Défense Nationale*, Oct. 1997.
- JOLLY C., « Ambitions Américaines en Méditerranée », *Arabies*, Sept.1999.
- KEFI R., « L'Algérie vue de Washington », in *Jeune Afrique*, n°1930, 06 janvier 1998.
- KLARE M., « La nouvelle stratégie américaine », *Le Monde Diplomatique*, Nov. 1997.
- LAURENS Henry, « La France, l'Angleterre et les Etats-Unis dans la méditerranée et le monde arabe », *Relations Internationales*, n° 87, automne 1996, p. 227-292.
- MAKKI Sami, « Projection de puissance des Etats-Unis dans le Sud : Caraïbes, Méditerranée, Grand Moyen-Orient », *Le débat stratégique américain 1998-1999*, n°25.
- MAKKI, Sami , « Projection de puissance des Etats-Unis dans le Sud », *Cahier d'études stratégiques*, CIRPES N° 25.
- MANCEBO François, « En Méditerranée, un bloc régional à construire », *défense nationale*, n°7, juillet 1999, p. 80-95.
- MEKKI M.S., « Vers un partenariat stratégique Alger-Washington ? », in *Le débat stratégique*, n°52, déc 2000, p. 6.

- Mohammed El Sayed S., « Southern mediterranean perception of security co operation and the role of Nato », third Pan European International Relation Conference.16-19 Sept 1998.
- MORTIMER (R.), « Les Etats-Unis face à la crise algérienne », in *Maghreb-Machrek*, n°149, juillet-sept 1995.
- NIBL OCK T., « Irak, Libye, Soudan : efficacité des sanctions ? », in *Politique Etrangère*, n°1, 2000, p. 95-108.
- O’SULLIVAN M., « Les dilemmes de la politique américaine vis-à-vis des Rogue States », in *Politique Etrangère*, n°1, 2000, p. 67-80.
- OUNAIES Abderraouf, « Sécurité et partenariat en Méditerranée », *défense nationale*, n°1, janvier 2000, p. 76-94.
- SCHUMACHER E., « Les Etats-Unis et la Lybie », *Foreign Affairs*, n°2, 1986, p. 329-348.
- SOBH S., « Vers un Maghreb Américain ? », *Arabies*, Sept.1999.

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- ALBRIGHT M., «The testing of American foreign policy», *Foreign Affairs*, vol. 77, n°6, novembre-décembre 1998, p. 50-64.
- ASPIN, “ASPIN Oulines New US Counter-Proliferation Policy” , USIS, *Defense*, décembre 1993.
- CARUS W. Seth, *Ballistic Missiles in the Third World*, New York, Praeger, 1990- Paul HORVITZ, A BUSH Doctrine on applying US force, *International Herald Tribune*, 16 décembre 1992.
- CHASE R.S., HILL E.B. et KENNEDY P., « Pivotal states and US strategy », in *Foreign Affairs*, vol 75, n°1, janv-fév 1996, p. 33-52.
- E.TYLER Patrick, The seven deadly scenarios, *the International Herald Tribune*, 18 février 1992.
- LEWIS William H., “Gravitational Forces in the Mediterranean Basin”, *Mediterranean Quarterly*, vol. 12, n°2, printemps 2001.
- METZ Steven, US Strategy and the Changing LIC Theatre, *military review*, vol. 71, 1991.

- Franck WISNER, Warns of Nuclear Proliferation Danger, USIS, defense, 5 mars 1993.

DOCUMENTS ELECTRONIQUES

Sur la politique et les questions générales ou de sécurité :

<http://www.csis.org>

<http://www.fas.org>

<http://www.strademed.org>

<http://www.rand.org>

<http://www.euromed.net>

<http://www.europa.eu.int>

<http://www.state.gov>

<http://www.catalog.loc.gov> (library of congress)

Sur les questions militaires et de défense :

<http://www.cfm.navy.mil/>

<http://www.navy.mil/>

<http://www.c6f.navy.mil/>

<http://www.defenselink.mil>

<http://www.nato.int/med-dial>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<u>I. Les problèmes de sécurité en Méditerranée</u>	2
<u>11. Un espace complexe</u>	2
111. Un espace maritime	2
1111. <i>Une mer quasi-fermée</i>	2
1112. <i>L'application de la convention de Montego Bay</i>	3
112. Un espace géopolitique	4
113. Un espace géostratégique	7
<u>12. Les problèmes de sécurité</u>	8
121. La notion de sécurité en Méditerranée	8
122. La dimension régionale	10
123. La dimension transrégionale	12
<u>13. Les crises du bassin méditerranéen</u>	14
131. Les crises internes aux Etats	14
1311. <i>L'Algérie</i>	14
1312. <i>La Tunisie</i>	16
1313. <i>La Libye</i>	16
1314. <i>L'Égypte</i>	17
1315. <i>La Turquie</i>	17
1316. <i>L'Albanie</i>	17
132. Les conflits impliquant deux Etats méditerranéens	18
1321. <i>Le Sahara Occidental</i>	18
1322. <i>La Mer Egée</i>	19
1323. <i>Le plateau du Golan</i>	19
1324. <i>L'Algérie et la Tunisie</i>	19
1325. <i>Gibraltar</i>	20
1326. <i>Les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla</i>	20

1327. <i>La Libye et l’Egypte</i>	20
1328. <i>Le Liban</i>	20
1329. <i>Chypre</i>	20
133. Les conflits impliquant la communauté mondiale	21
1331. <i>La Libye</i>	21
1332. <i>Israël et la Palestine</i>	22
1333. <i>L’ex Yougoslavie</i>	22
II. Les intérêts stratégiques des Etats-Unis	25
<u>21. Une zone hautement stratégique pour les Etats-Unis</u>	25
211. La sécurité des Etats-Unis	25
2111. <i>La stratégie nationale de sécurité</i>	25
2112. <i>La stratégie militaire de défense</i>	26
212. Des intérêts stratégiques qui dépassent la Méditerranée	27
2121. <i>Garantir les voies de communication</i>	27
2122. <i>Assurer la stabilité du Moyen-Orient</i>	27
2123. <i>Lutter contre la prolifération</i>	27
2124. <i>L’enjeu de la Caspienne</i>	28
<u>22. La VI^e Flotte américaine</u>	29
221. Composition	29
222. Capacités et commandement	30
223. Des bases nombreuses	30
III. Les Etats-Unis et leurs partenaires en Méditerranée	32
<u>31. Historique de la présence américaine</u>	32
311. De la fin du XVIII ^e siècle à la seconde guerre mondiale	32
312. L’après guerre et les indépendances	34
<u>32. Les Etats-Unis, Israël et le Maghreb</u>	37
321. Israël est l’allié incontournable dans la région	37
322. Les relations avec l’Algérie	37
323. Les relations avec le Maroc	39
3231. <i>La coopération militaire</i>	40
3232. <i>La coopération économique</i>	41
3233. <i>Le dilemme du Sahara Occidental</i>	43

324. Les relations avec la Tunisie	43
3241. <i>La coopération militaire</i>	44
3242. <i>Les relations économiques</i>	45
3242. <i>Les relations avec la Libye</i>	45
<u>33. Les Etats-Unis et le dialogue méditerranéen de l'OTAN</u>	48
331. Le dialogue méditerranéen de l'Alliance	49
332. La position américaine	50
CONCLUSION	52
ANNEXES	
Annexe 1 : Composition de la VIème Flotte américaine	54
Annexe 2 : Les Etats parias	57
Annexe 3 : Le plateau du Golan	58
Annexe 4 : Les oléoducs du sud de la CEI et du Moyen-Orient	59
Annexe 5 : La bataille des oléoducs pour la sortie du pétrole de la Caspienne	60
Annexe 6 : Les projets d'oléoducs en mer Noire	61
Annexe 7 : Le litige territorial du Sahara Occidental	62
BIBLIOGRAPHIE	63